
DEUXIÈME PARTIE.

MÉDICAMENS OFFICINAUX.

LA pharmacie est une science qui apprend à connoître, à choisir, à préparer, à composer et à conserver les médicamens.

Elle tient de l'histoire naturelle, la connoissance de leurs caractères extérieurs.

De la physique, des observations sur leurs propriétés et les phénomènes qu'ils présentent.

De la chimie, les instrumens et les procédés par lesquels elle s'assure de leurs parties constituantes.

Toutes les substances qui, prises intérieurement ou appliquées extérieurement, produisent un effetsalutaire, sont comptées au nombre des médicamens.

Ils sont simples ou composés.

Les premiers s'emploient seuls, comme la nature les donne, ou préparés de manière à n'être altérés que le moins possible.

Les seconds sont des mélanges ou des combinaisons plus ou moins durables.

On les divise en médicamens officinaux, et en médicamens magistraux.

Les médicamens officinaux sont ainsi nommés, parce que confectionnés dans la saison favorable, d'après des formules écrites dans les dispensaires connus ou adoptés, ils peuvent être gardés pendant un certain temps.

Les autres sont ceux qui se préparent journellement pour être employés sur-le-champ et presque au chevet du lit des malades.

On les divise encore en médicamens internes et en médicamens externes; mais cette division n'est pas exacte, puisque souvent un remède interne est employé extérieurement, *et vice versa*.

SECTION PREMIÈRE.

RÉCOLTE, DESSICCATION ET CONSERVATION DES PLANTES.

PARMI les plantes médicinales les plus usitées, les unes se plaisent dans les bois, les autres dans les marais; celles-ci dans les plaines, celles-là sur les montagnes; il en est qui aiment la chaleur des sables de l'Afrique, d'autres le froid des roches de l'Islande et de la Laponie; il en est encore qui croissent au fond et à la surface des eaux.

C'est dans ces lieux qui sont propres à chacune d'elles, qu'il faut les faire ramasser, plutôt

que dans les jardins où on les fait venir par artifice, et où elles ne peuvent acquérir au même degré ni les principes qui doivent les constituer, ni les propriétés qui doivent les caractériser.

Voici les règles générales établies pour la récolte des végétaux :

Les feuilles sont dans leur plus grande vigueur un instant avant la floraison de la plante.

Les fleurs doivent être cueillies quand elles vont s'épanouir, excepté les roses rouges qu'on demande en boutons.

Les fruits sont pris dans leur parfaite maturité, à moins que leur principale vertu n'existe dans l'acérbe de leur suc, comme le fruit d'acacia.

Les racines sont tirées de terre à l'automne, sauf quelques exceptions déterminées par la durée des plantes qui les fournissent, et par les lieux dans lesquels ces plantes vivent, croissent et meurent.

Les substances ligneuses sont préférées lorsqu'elles sont saines et provenant de sujets ni trop jeunes ni trop vieux.

Les écorces enlevées aux branches et nouvellement séchées, sont plus estimées que celles fournies par le tronc.

Les semences sont ramassées au moment où elles sont sur le point de se répandre.

Lorsqu'on veut conserver les plantes ou leurs parties, il est nécessaire d'en enlever l'eau de végétation, et de les dessécher.

On y réussit en les exposant, en raison de leur nature, à l'action de l'air atmosphérique, à la chaleur du soleil, à celle de l'étuve ou à celle du four.

1°. Les plantes qui contiennent beaucoup d'humidité subiroient une fermentation qui altérerait leurs qualités, si on les soumettoit à une dessiccation lente : on la rend plus prompte en les plaçant sous des châssis de toile au soleil, et quelquefois ensuite sur le dessus d'un four ayant 40 ou 50 degrés.

2°. On se hâte moins pour les plantes peu abondantes en sucs aqueux, et sur-tout pour celles qui sont aromatiques ; on les sèche à l'ombre.

3°. On a soin d'envelopper de papier celles dont on veut dessécher les sommités, à cause de l'odeur et de la couleur, qui sont très-fugaces : telles sont les menthes, la petite centauree, le millepertuis, &c.

4°. On traite les fleurs séparées de leurs tiges, comme les feuilles ; dessiccation prompte pour celles qui sont aqueuses, telles que les fleurs de mauve, de lis, de pavot rouge ; dessiccation

lente pour celles qui ont moins d'eau, comme la camomille.

5°. On emploie la dessiccation accélérée pour les écorces, les bois et les racines qui ne sont point aromatiques.

Quant aux racines, toutes sont lavées, nettoyées, et quelques-unes ratissées, avant d'être soumises à l'opération qui doit les priver de leur humidité surabondante.

Les petites sont enfilées; celles qui ont un cœur ligneux, on le leur enlève en les fendant longitudinalement; celles qui sont charnues, sont coupées par tranches minces; et celles qui sont bulbeuses; effeuillées, divisées par lanières ou transversalement.

6°. On étend dans un grenier bien aéré les semences émulsives pourvues de leurs enveloppes, fussent-elles ligneuses, mais sans leurs parties charnues. On opère de même pour les semences farineuses, bien mûres, et séparées de leurs coques.

On dessèche à l'étuve les semences mucilagineuses, de coing, par exemple; au soleil, les autres graines inodores; et à l'ombre, celles qui sont aromatiques ou douées d'un principe âcre et volatil.

7°. On obtient l'exsiccation de la plupart des fruits en les exposant successivement et à plu-

sieurs reprises à la chaleur ménagée d'un four et à celle du soleil : aux uns on conserve leur peau, les prunes ; on en dépouille les autres, les pommes, les poires.

8°. Il est des racines, comme celles des orchis, pour faire le salep, par exemple, qu'on enfile et qu'on plonge dans l'eau bouillante avant de les faire sécher.

Ce procédé, introduit dans l'économie domestique pour la dessiccation des haricots verts, des jeunes fèves de marais, &c., nous procure l'avantage de manger, au milieu de l'hiver, ces légumes presque dans le même état de couleur et de saveur qu'ils ont en été.

Quand on a employé toutes les précautions indiquées pour la dessiccation de ces diverses substances, il convient, avant de les renfermer, de les secouer sur une toile pour en séparer le sable, la terre et les œufs qui pourroient s'y trouver mêlés, sans quoi les roses rouges, les coquelicots, &c., deviendroient bientôt la proie des insectes.

SECTION II.

DES ESPÈCES.

ON donne le nom d'espèces au mélange de plusieurs plantes douées d'une même vertu, sé-

104 MÉDICAMENS OFFICINAUX,

chées et coupées menues; mais il ne faut réunir que les mêmes parties des végétaux : ainsi les racines ne doivent pas être confondues avec les tiges et les écorces, les feuilles avec les fleurs, les fleurs avec les fruits, et ceux-ci avec les semences, parce qu'ayant chacune un tissu différent, les unes exigent, pour fournir à l'eau la totalité de leurs principes actifs, le concours d'une macération, d'une infusion plus ou moins prolongée, tandis que les autres demandent une décoction plus ou moins soutenue.

Espèces pectorales.

Prenez feuilles séchées

de capillaire.....	}	De chaque parties égales.
de scolopendre.....		
d'hysope.....		
de lierre terrestre.....		
de véronique.....		

Incisez, mêlez et conservez.

Espèces béchiques.

Prenez fleurs séchées

de mauve.....	}	De chaque parties égales.
de guimauve.....		
de pied-de-chat.....		
de tussilage.....		

Mêlez, et conservez pour l'usage.

Espèces amères.

Prenez feuilles séchées

de camœdris.....	} De chaque
de fumeterre.....	
de marrube blanc.....	
sommités de petite centaurée	

parties égales.

Incisez, mêlez et conservez.

Espèces aromatiques.

Prenez feuilles et fleurs séchées.

de sauge.....	} De chaque
de mélisse.....	
de thym.....	
de serpolet.....	
d'hysope.....	
d'origan.....	
de romarin.....	} parties égales.
baies de genièvre concassées	

Incisez, mêlez et conservez.

Espèces émollientes.

Prenez feuilles séchées

de mauve.....	} De chaque
de guimauve.....	
de bouillon blanc.....	

parties égales.

Incisez, mêlez, et conservez pour l'usage.

Nota. Les espèces aromatiques, ainsi que les espèces émollientes, peuvent être réduites en poudre et conservées pour s'en servir sous forme de cataplasmes, de sachets, &c.

Espèces anthelmintiques.

Prenez feuilles et fleurs séchées

de tanaïsie.....	} De chaque parties égales.
d'absinthe.....	
de camomille romaine....	

Incisez, mêlez et conservez.

Espèces apéritives.

Prenez racines sèches

d'ache.....	} De chaque parties égales.
de fenouil.....	
de persil.....	
de fraisiér.....	
d'asperge.....	

Coupez, mêlez, et conservez pour l'usage.

Espèces diurétiques.

Prenez racines sèches

d'éringium.....	} De chaque parties égales.
de petit houx.....	
d'arrête-bœuf.....	

Incisez, mêlez, et conservez pour l'usage.

Espèces sudorifiques.

Prenez bois de gayac râpé.....

racines de salsepareille ha- chée.....	} De chaque parties égales.
squine coupée par tranches.	

Mêlez, et conservez pour l'usage.

Espèces astringentes.

Prenez racines sèches	}	De chaque parties égales.
de bistorte.....		
de tormentille....		
écorces de grenade.....		

Incisez, mêlez, et conservez pour l'usage.

Espèces vulnéraires.

Prenez feuilles et fleurs séchées	}	De chaque parties égales.
de lierre terrestre.....		
de millepertuis.....		
d'aigremoine.....		
de tanaïsie.....		
de bugle.....		
de bétouine.....		
de verveine.....		
de menthe.....		
de marjolaine.....		
d'absinthe.....		
de romarin.....		
de sauge.....		

Incisez, mêlez, et conservez pour l'usage.

La classe des plantes amères, aromatiques, pectorales et vulnéraires est fort étendue. A défaut d'une espèce on prendra l'autre dans la même classe. Il en est de même des racines apéritives, une ou deux peuvent remplacer les autres.

SECTION III.

DE LA PULVÉRISATION.

La pulvérisation est une opération mécanique par laquelle on divise les corps à l'aide de plusieurs instrumens, dont les principaux sont la lime pour les métaux, la râpe pour les substances osseuses et ligneuses, le pilon de bois pour les matières salines et les semences émulsives, le pilon de fer pour les plantes sèches, la meule pour les graines farineuses, un cylindre de fer pour le cacao, la molette de porphyre pour certaines substances terreuses et métalliques dont la division doit être extrême ; l'eau enfin pour les matières déposées, comme la craie et les glaises.

Le choix du procédé auquel il faut avoir recours pour diviser un corps, doit être subordonné à la nature de ce corps, et à l'emploi qu'on veut en faire.

Les règles à suivre dans la pulvérisation, sont :

1°. De piler à grands coups, et dans un mortier de fer, les racines, les feuilles, les semences, les écorces, les bois, les cornes, les os ; ces trois dernières substances râpées auparavant, les autres parfaitement mondées, incisées, découpées.

2°. De broyer seulement, et par un temps sec et froid, les résines, les gommés-résines, dans un mortier légèrement huilé.

3°. De triturer les substances salines dans le marbre, la porcelaine, le verre ou sur le porphyre.

4°. D'ajouter un peu d'eau pour diminuer la volatilisation de la poudre des substances trop sèches, mais seulement lorsque cette addition ne peut pas nuire.

5°. De pulvériser dans une atmosphère très-sèche les matières susceptibles d'attirer l'humidité de l'air, comme le safran et certaines fleurs.

6°. D'ajouter du sucre très-sec pour faciliter la division et la pulvérisation des substances huileuses ou pulpeuses disposées à se réduire en pâte, comme la muscade et la vanille, &c.

7°. De mêler, lorsqu'on fait des poudres composées, les matières que le pilon ramollit avec celles qui restent dans leur état solide, et qui peuvent faciliter la division des autres.

8°. D'éviter l'évaporation de la poudre en couvrant le mortier d'un sac de peau, sur-tout lorsqu'il y a à craindre pour le pileur l'action d'une substance âcre et caustique.

CRIBRATION.

La pulvérisation nécessite une autre opération que les anciens ont nommée *cribration*. Elle consiste à séparer à l'aide du tamis ou du crible les parties les plus divisées des substances sèches ou humides d'avec celles qui sont plus grossières.

Les tamis employés à cet effet, sont de crin, ou de soie. Ils sont couverts ou non couverts. Ceux-ci n'ont qu'une simple toile tissue de l'une ou de l'autre de ces matières; les autres sont composés de trois pièces, savoir le couvercle, qui empêche l'évaporation de la poudre; le tamis proprement dit, qui la laisse passer; le fond qui la reçoit.

Les cribles sont de fil de fer-blanc, de parchemin, &c. La grandeur de leurs trous est en raison du volume des substances qui doivent rester dans les cribles ou passer à travers.

Les règles à observer pour la cribration relative à la pulvérisation, qui rend cette dernière opération complète, sont :

1°. De proportionner la finesse du tamis à celle que doit avoir la poudre à préparer.

2°. De tamiser à mesure qu'il y a une certaine quantité de poudre de faite dans le mortier, de peur que le pilon ne la volatilise en en formant de nouvelle.

5°. De prendre des tamis couverts pour éviter l'évaporation des poudres précieuses, de celles qui sont ou légères ou irritantes, et de toutes celles qui devant être prises intérieurement, ont besoin d'être portées au plus grand degré de ténuité possible.

4°. De choisir, pour celles-ci sur-tout, non-seulement un tamis fort serré, mais encore de le balancer dans les mains, ou de le remuer circulairement en l'appuyant sur le mortier, sans jamais frapper contre, afin d'aider et non de forcer les poudres à passer.

5°. De conserver seulement la poudre des écorces des semences aromatiques, comme l'anis, le fenouil et les premières poudres des herbes sèches et de plusieurs racines fibreuses, les résidus ne sont, les uns que des amandes qui ne participent en rien des qualités des écorces, les autres ne sont que des débris inertes de la fibre végétale.

6°. De préférer au contraire les dernières poudres du quinquina et du jalap, &c. les premières ne contenant que la partie la moins active et la plus friable.

7°. De repasser ensemble toutes les poudres obtenues d'une même substance lorsqu'elles doivent être toutes employées, ou les poudres de différentes substances lorsqu'elles doivent

être réunies ; mais en employant dans ces deux cas un tamis plus gros que celui par lequel chacune d'elles a passé la première fois.

8°. D'exposer les poudres insuffisamment sèches à une dessiccation légère, pour enlever l'humidité qui quelquefois détermine leur moisissure lorsqu'elles sont mises dans les boîtes sans cette précaution.

9°. De les tenir enfermées à l'abri du contact de l'air, de l'humidité, de la lumière et de la chaleur. Presque toutes les poudres pouvant être altérées par ces agens.

PORPHYRISATION.

Opération qui consiste à faire mouvoir horizontalement une molette de porphyre sur une table de la même pierre, chargée de la poudre d'un corps dur, jusqu'à ce que cette poudre qu'on y a mise ou sèche ou en pâte liquide, soit impalpable.

La porphyrisation s'exécute avec ou sans eau, étant toujours précédée de la pulvérisation, et exigeant souvent encore des manipulations préliminaires ; il est bon de présenter les règles auxquelles sont assujetties les différentes substances qu'on soumet à cette opération.

Le fer est limé, pulvérisé, et ensuite broyé à sec, pour éviter la rouille.

Les

Les pierres précieuses, comme l'hyacinthe, l'émeraude, le saphir, le grenat, lorsqu'on croyoit à leurs propriétés médicamenteuses, étoient pulvérisées, puis broyées à l'eau.

La corne de cerf et les os calcinés à blanc, la pierre calaminaire, le verre d'antimoine, le sulfure d'antimoine, la tuthie, les os de sèche, la pierre ponce, &c. sont également pulvérisés avant d'être porphyrisés à l'eau.

Les écailles d'huîtres, les coquilles d'œufs, les yeux d'écrevisses, sont lavés avant leur pulvérisation, pour enlever la poussière qui leur est adhérente et les corps légers avec lesquels ils peuvent être mêlés.

Leur poudre est mise en infusion dans l'eau bouillante, pour lui enlever une portion du gluten, qui, contenu dans ses molécules, s'oppose à leur division ultérieure.

Elle est ensuite porphyrisée dans l'état humide et comme les autres poudres, jusqu'à ce qu'elle ne crie plus sous la molette, et qu'on ne la sente plus sous les doigts.

La nature a, pour ainsi dire, pris soin elle-même de porphyriser certaines substances, comme le bol d'Arménie, la terre sigillée, la craie, &c. Leur préparation se borne à les purifier. Pour y parvenir, on les pulvérise, on délaye leur poudre dans l'eau; elle s'y divise,

elle y reste suspendue assez de temps pour que les corps étrangers qui lui étoient unis se précipitent : séparée de ces corps par décantation, elle se dépose à son tour. On verse l'eau qui la surnage, on lui en conserve ce qu'il lui en faut pour être comme les autres substances porphyrisées à l'état de pâte liquide, et pouvoir comme elle, à l'aide d'un entonnoir, former sur des feuilles de papier de petits cônes qu'on nomme trochiques; opération imaginée pour faciliter leur dessication.

Autrefois on trituroit dans un mortier avec une petite quantité d'eau la litharge et la céruse; on les délayoit ensuite, et on décantoit l'eau troublée par les molécules les plus subtiles de ces substances qu'on recueilloit pour l'usage.

Maintenant qu'on a reconnu cette préparation inutile pour la litharge, qui n'a pas besoin d'une finesse extrême, nuisible pour la céruse qui y perd l'acétate de plomb qu'elle contient, on pulvérise la litharge à la manière ordinaire; et comme il est difficile de tamiser la céruse parce qu'elle obstrue le tamis, on emploie pour la mettre en poudre le procédé suivant :

On promène sur un tamis de crin un pain de céruse. Cette substance, pulvérisée par ce seul frottement, passée à travers le tamis, est remise

sur une feuille de papier ; et on la conserve pour l'usage.

Il est d'autres substances , comme la pierre à fusil et autres pierres quartzeuses dont les arts facilitent la pulvérisation et la porphyrisation en les faisant rougir à plusieurs reprises au feu et en les éteignant à chaque fois dans l'eau.

A tous ces procédés employés pour pulvériser les corps, on peut ajouter :

1°. Celui par lequel on sépare sous forme de poudre un sel qui étoit en solution dans l'eau.

Il consiste à troubler tellement la cristallisation qui devoit avoir lieu sur la fin de l'évaporation , qu'au lieu de former des masses d'un certain volume , le sel soit presque réduit à ses molécules intégrantes.

Cette espèce de pulvérisation est employée pour le nitrate de potasse qui doit servir à la poudre à canon , pour le sucre qu'on nomme sablé chez les pharmaciens et les confiseurs.

C'est encore d'après les mêmes principes qu'on peut pulvériser l'étain.

On verse dans une boîte à savonnette de l'étain fondu , à l'instant où il est disposé à se prendre , et on agite fortement ; il se réduit en poudre.

Ce métal étoit dissous par le calorique. Le mouvement qu'on lui imprime à l'instant où

celui-ci le quitte, ne permet pas à ses molécules de se réunir.

2°. Les procédés par lesquels plusieurs dissolutions fournissent des poudres que les chimistes ont désignées sous le nom de précipité.

POUDRES SIMPLES.

Poudre d'oignons de scille.

On sait que les squammes ou écailles de scille sont recouvertes d'une pellicule mince, dont le tissu est tellement serré et visqueux, qu'il est presque impossible à l'humidité qu'elles renferment de s'en échapper : de là cette difficulté extrême de les sécher, dans leur intégrité, à la chaleur du four ; ce qui détermine à les effeuiller et à les diviser par lanières. Mais la dessiccation s'opère plus promptement par le procédé suivant.

Les squammes étant séparées des racines et de la substance intérieure, on détruit leur tissu dans un mortier de marbre, à l'aide d'un pilon de bois ; et en ajoutant dans le mortier une certaine quantité de poudre de scille réservée des précédentes pulvérisations, on en forme une pâte qui, divisée et exposée à l'ardeur du soleil ou à la chaleur de l'étuve pendant douze heures au plus, donne la scille dépouillée de toute son humidité, d'une belle couleur rose, si la scille

employée est rouge , et parfaitement blanche , si au contraire elle est de cette couleur. La pulvérisation s'exécute par percussion : on passe cette substance par un tamis de soie très-fin , et on la conserve pour l'usage dans un vaisseau bien bouché.

Poudre de racine de guimauve.

Prenez des racines de guimauve mondées ; coupez-les transversalement par tranches extrêmement minces ; faites-les sécher à l'étuve , en prenant la précaution de les remuer souvent. Peu de temps après les avoir retirées de l'étuve , pilez-les dans un mortier de fer , et passez la poudre à travers un tamis de soie très-fin. Lorsque le résidu ne présentera plus que des débris fibreux , cessez la pulvérisation et renfermez la poudre obtenue dans un vaisseau bien bouché.

Ce mode est applicable à toutes les racines , tiges et feuilles dont le tissu est fibreux , tandis que pour les racines et les écorces résineuses , telles que le quinquina et le jalap , il faut pousser jusqu'à la fin la pulvérisation , et éviter de laisser un résidu.

Poudre d'ipécacuanha.

C'est le seul émétique du règne végétal employé aujourd'hui , et on sait qu'entre des mains

habiles il devient incisif, tonique, vomitif et purgatif, selon la dose qu'on en prescrit, la forme qu'on lui donne et les substances qu'on lui associe : on ne sauroit donc être trop attentif à le bien choisir ; il doit être compacte, résineux et d'un brun gris.

Les propriétés de l'ipécacuanha résidant absolument dans l'écorce de ses racines, il faut séparer cette écorce du cœur ligneux qu'elle enveloppe, pour ne pulvériser qu'elle.

On parvient à faire cette séparation en frappant légèrement dessus chaque racine avec un pilon de bois ; l'écorce se brise, se détache, on la met à part et on la pile.

Comme la poudre de l'ipécacuanha est volatile, âcre et nauséabonde, il faut avoir soin de couvrir le mortier de cette espèce de sac qui retient l'évaporation des poudres de ce genre et les empêche d'incommoder le pileur.

Poudre de gomme adragant.

Pour favoriser la pulvérisation de cette gomme, on la fait dessécher à l'étuve ; mais cette pratique est très-vicieuse, elle altère la gomme au point que la poudre obtenue après cette dessiccation, fournit un mucilage peu abondant et moins parfait. Malgré les soins qu'on a pris de monder la gomme, la première poudre qui

passee est rarement très-pure; il faut lui préférer celles qui suivent.

POUDRES COMPOSÉES.

Poudre cathartique.

Prenez poudre de jalap..... 160 g^{mes} [5 onces.]
 de tartrite acidulé de potasse [crème de tartre]. 64 g^{mes} [2 onces.]
 de scammonée 32 g^{mes} [1 once.]

Triturez pendant quelques minutes les trois substances, pour en former un mélange exact et homogène.

La dose sera d'un gramme [18 grains] à 3 grammes [50 grains], sous forme de bol ou dans un liquide approprié.

Poudre anthelmintique.

Prenez coralline de Corse mondée.... } De chaque
 semen contra..... } parties égales.

Avant de confier ces deux substances au mortier, on les portera à l'étuve; et après leur refroidissement, on les mêlera et les réduira en poudre.

La dose sera de 2 grammes [demi-gros] à 4 grammes [1 gros].

Poudre de Dower.

Prenez sulfate de potasse.... } De chaque
 nitrate de potasse.... } 6 g^{mes} [1 gros et dem.]
 ipécacuanha en poudre. 1 g^{me} [18 grains.]
 extrait d'opium..... 2 décigr^{mes}. [4 grains.]

Triturez et mêlez pour une poudre.

La dose depuis un demi-gramme [9 grains.] jusqu'à 2 grammes [36 grains], et quelquefois plus.

Poudre incisive.

Prenez sucre..... 24 g^{mes} [6 gros.]
 soufre sublimé et lavé... 12 g^{mes} [3 gros.]
 poudre de scille..... 6 g^{mes} [1 gros $\frac{1}{2}$.]

Triturez long-temps pour en faire un mélange exact, dont la dose est de 2 décigrammes [4 grains] à 4 décigrammes [8 grains], sous forme de bol ou dans un liquide approprié.

Poudre incisive et fondante.

Prenez poudre d'iris de Florence. }
 d'énula campana..... } De chaque
 de jalap..... } 12 g^{mes} [3 gros.]
 de sucre..... }

Mêlez et triturez long-temps ensemble, pour prendre à la dose de 3 décigrammes [6 grains] à 6 décigrammes [12 grains]; sous forme de bol ou dans un liquide approprié.

Poudre tempérante.

Prenez nitrate de potasse en poudre. 32 g^{mes} [1 once.]
 camphre divisé par l'alcool. 8 g^{mes} [2 gros.]

Triturez et mêlez.

La dose est de 3 décigrammes [6 grains]. Plusieurs fois dans le jour.

Poudre absorbante nitrée.

Prenez magnésie calcinée ou pure. 52 g^{mes} [1 once.]
 nitrate de potasse purifié.. 8 g^{mes} [2 gros.]
 sucre en poudre fine..... 16 g^{mes} [4 gros.]

Triturez et mêlez. La dose est de 2 grammes [un demi gros]. Plusieurs fois dans le jour.

Les yeux d'écrevisses jouissoient autrefois de la réputation d'être le meilleur absorbant pour neutraliser les acides contenus dans les premières voies ; on leur a substitué des coquilles d'œufs et la craie, &c. Mais leurs effets ne peuvent avoir lieu qu'autant qu'il y a décomposition de ces carbonates de chaux. Alors ils laissent dégager du gaz acide carbonique, lequel, en se dilatant, distend l'estomac et le fatigue. Pour éviter cet inconvénient, on les remplace avec avantage par la magnésie calcinée, dont la tendance à se combiner avec les acides est plus marquée, et s'effectue toujours plus promptement et plus efficacement sans dégagement de gaz.

Fécule amylicée.

Substance spécialement blanche, reconnue pour être un des matériaux immédiats des végétaux, existant dans beaucoup de plantes de différentes familles et dans plusieurs de leurs organes ; indépendante de leur couleur, de leur saveur et de leur odeur ; jouissant d'un très-grand degré de ténuité, inaltérable à l'air, indissoluble dans l'eau froide ; se convertissant,

par le concours de la chaleur, en une gelée transparente, couleur d'opale.

Fécule de pomme-de-terre.

Prenez des pommes-de-terre bien nettoyées et lavées; jetez-les dans la trémie d'un moulin-râpe; elles se réduiront en pulpe, que vous délaierez dans l'eau, et que vous verserez sur un tamis de crin. La fécule sera entraînée par l'eau; elle se déposera dans le vaisseau placé pour la recevoir. Lavez-la dans plusieurs eaux, jusqu'à ce qu'elle soit parfaitement pure. Décantez, faites-la sécher à l'étuve, et passez-la au tamis de soie.

Ce procédé est applicable à toutes les racines charnues, aux fruits et semences pulpeux qui contiennent de la fécule amylacée, quand on veut l'avoir pure.

Toutes les pommes-de-terre, pourvu qu'elles ne soient ni altérées à un certain point, ni séchées, peuvent fournir la fécule; mais le moment le plus favorable pour l'extraire, est toujours avant l'hiver, parce qu'à mesure que ces tubercules s'éloignent de l'époque de la récolte, la fécule, se combinant insensiblement avec les autres parties constituantes, diminue de quantité et devient d'une extraction moins facile.

La pomme-de-terre marquée de points rouges

à l'extérieur et veinée intérieurement, étant la variété la plus féconde, la plus vigoureuse de toutes celles connues et cultivées jusqu'à présent, prospère dans tous les terrains, même les plus médiocres. C'est cette espèce qu'il convient de planter de préférence, quand on a pour objet d'en retirer la fécule amylacée, quoique les variétés rouges et violettes en fournissent davantage, toutes choses égales d'ailleurs; mais à la récolte, elles sont inférieures en produits; elles exigent en outre une bonne qualité de sol, et sont plus assujetties aux vicissitudes des saisons.

SECTION IV.

EXTRAIT DES VÉGÉTAUX.

L'EXTRAIT ou l'extractif est, aux yeux des chimistes, un des matériaux immédiats des végétaux, dont les propriétés sont d'être solubles dans l'eau sans lui donner beaucoup de consistance; d'être coloré en brun, plus ou moins amer, ou âcre ou acerbe, de se combiner avec les alkalis, d'attirer fortement l'oxygène, d'être précipité par les acides, et sur-tout par l'acide muriatique oxygéné, par l'alun, par les dissolutions métalliques, par les oxides, et de pouvoir, à l'aide de ces mordans, adhérer aux

124 MÉDICAMENS OFFICINAUX,
étouffes, comme le fait la partie colorante des végétaux.

Les médicamens connus en pharmacie sous le nom d'*extrait*, ne présentent point cet extractif pur et isolé.

Ce sont des produits obtenus par l'évaporation des sucs ou infusions ou décoctions des plantes, sous différens degrés de consistance, depuis celle du miel jusqu'à l'état sec et pulvérulent.

Ces mélanges souvent très-composés, renferment tous les principes immédiats des végétaux que l'eau avoit pu entraîner avec elle, soit qu'ils y fussent naturellement solubles, soit qu'ils eussent acquis cette propriété tant à l'aide du calorique que par l'action réciproque qu'ils ont exercée les uns sur les autres.

La liste de ces matériaux immédiats des végétaux existans dans les extraits, ou qu'on peut en séparer, est très-considérable.

On y compte le muqueux doux ou le mucilage, le muqueux acide, le muqueux acide et sucré, le sucre et toutes ses modifications, le muqueux combiné avec de la résine, l'extractif proprement dit; deux espèces de principes colorans; le tannin, l'albumine, la fécule amylacée, le gluten, le soufre; les acides très-multipliés des végétaux, comme les acides gallique, benzoï-

que, citrique, malique, oxalique, acéteux ; les acidules oxaliques, tartareux ; les combinaisons de ces acides et de ces acidules avec les terres calcaires ou alumineuses, et avec les alkalis.

Enfin on y trouve du sulfate de potasse, de soude, de chaux, du muriate de potasse et de soude, du nitrate de potasse, &c.

En attendant qu'on puisse, à l'aide d'analyses faites avec la plus grande exactitude, distribuer les extraits dans les classes qui leur conviendroient précisément, on continue à les ranger tous dans les quatre suivantes :

1°. Les extraits gommeux : ils ressemblent à la colle, à la gelée, à la gomme.

Ils sont fournis par la graine de lin, par les malvacées, &c.

2°. Les extraits gommeux-résineux : ce sont ceux qui contiennent de la gomme et de la résine unies ensemble.

Le jalap, l'aloës, les donnent.

3°. Les extraits savonneux : ce sont ceux dans lesquels les principes gommeux et résineux sont si bien combinés, qu'ils ne se séparent point.

Tels sont les extraits de chardon-béni, de fumeterre, &c.

4°. Les extraits résineux : ce sont des résines proprement dites, obtenues soit par le moyen de l'alkool, qui les donne plus ou moins pures,

à raison de son degré de concentration, soit par le moyen de l'éther, qui les fournit absolument dépouillées du principe gommeux.

Les différens extraits ont reçu différens noms :

Rob, *sapa*, *defrutum*, *gelée*, *extrait*.

Rob : c'est le suc d'un fruit épaissi en consistance de miel.

Sapa : c'est le suc du raisin évaporé au même degré.

Defrutum : c'est le même suc privé des deux tiers de son humidité, et qui dans cet état, mis à fermenter, donne le vin cuit.

Gelée : c'est l'infusion ou la décoction des substances mucilagineuse des végétaux, ou gélatineuse des animaux, rapprochées au degré d'une consistance tremblante.

Extrait : c'est le résultat de l'évaporation des sucs, infusions ou décoctions des végétaux.

Le but qu'on se propose en préparant ces différens extraits, est de concentrer et de conserver sous un petit volume, les propriétés des substances qui les procurent.

Les moyens employés pour y parvenir, sont : l'extraction des sucs des herbes fraîches, la macération, infusion ou décoction des plantes sèches ou solides, et l'évaporation.

EXTRACTION DES SUCS D'HERBES.

Elle consiste à cueillir les herbes lorsqu'elles sont en pleine végétation , à les nettoyer exactement, à les laver, à les piler dans un mortier de marbre, à les mettre à la presse enfermées dans des sacs de crin , après y avoir ajouté un peu d'eau et quelques brins de paille ; mais seulement lorsqu'elles sont ou trop peu aqueuses ou trop mucilagineuses.

Tous les vaisseaux de la plante, séveux ou autres, sont brisés par l'action du pilon ; tous les liquides qu'ils contenoient coulent ensemble avec la fécule verte et les débris atténués du végétal.

DÉPURATION DES SUCS D'HERBES.

Elle se fait ou par le repos, ou par la chaleur de l'eau bouillante, ou à l'aide du blanc d'œuf, ou en les faisant passer à travers le papier gris ; quelquefois par le moyen des acides végétaux ou de l'alkool.

Le premier moyen convient aux sucres des fruits.

Le second peut être employé pour tous les sucres d'herbes destinés à faire des extraits.

Le troisième sert pour tous les sucres , infusions

ou décoctions qui ne contiennent point de tannin.

Le quatrième est nécessaire pour tous les suc dont les vertus résident particulièrement dans des principes volatils.

Il est préféré dans les pharmacies pour les suc magistraux, qu'ils soient volatils ou qu'ils ne le soient pas, les suc trop visqueux exceptés, pour lesquels il faut toujours le concours de la chaleur.

MACÉRATION.

C'est le séjour plus ou moins prolongé des substances végétales sèches et dures dans l'eau froide. Cette eau attirée insensiblement par ces substances, gonfle leur tissu, rend fluide ou propre à le devenir, ce qu'elle y trouve de soluble.

DIGESTION.

C'est encore le séjour plus ou moins long d'une substance dans un liquide quelconque, mais à une température plus élevée que celle de l'atmosphère.

INFUSION.

Cette opération a lieu en versant de l'eau à différens degrés de température, jusqu'à celui
de

de l'ébullition sur des plantes qu'on y laisse tremper dans un vaisseau couvert.

Dans l'infusion, le calorique, plus abondant que dans la macération et la digestion, rend l'eau plus pénétrante, plus active, plus dissolvante; elle se charge d'un plus grand nombre de principes du végétal.

D É C O C T I O N.

Ayant à traiter des parties ou extrêmement solides des végétaux, ou nullement volatiles, on leur applique l'eau dans l'état d'une ébullition qu'on continue plus ou moins long-temps.

Dans l'ébullition, l'eau saturée de calorique acquiert la plus grande énergie; elle pénètre plus intimement le végétal soumis à son action; elle force à devenir solubles les substances qui ne l'étoient pas à une température plus basse; elle fond, elle sépare celles qui sont huileuses ou résineuses; elle dissipe celles qui sont volatiles; enfin elle en combine, mais aussi elle en décompose plusieurs.

É V A P O R A T I O N.

C'est en général une opération par laquelle, à l'aide du calorique, on met une substance dans l'état vapoureux ou gazeux.

Dans l'évaporation des sucs ou des infusions et des décoctions, l'eau, chargée des principes solubles et fixes des végétaux, les abandonne peu à peu pour s'unir au calorique et former avec lui un fluide volatil connu sous le nom de *vapeurs*.

Par-là les principes étendus auparavant se rapprochent, et acquièrent la consistance et le nom d'*extraits*.

Les règles générales pour préparer les extraits, sont :

1°. D'employer les sucs des plantes préparés sans eau, ou avec le moins d'eau possible, pour ne pas étendre les principes qu'ils contiennent ;

2°. De ne clarifier les sucs, les infusions et décoctions par le blanc d'œuf, qu'autant qu'il n'est pas possible de le faire par le repos et le blanchet seulement, parce que le blanc d'œuf enlève toujours quelque principe dont la privation est essentielle à l'extrait ;

5°. De préférer en général, pour les substances sèches, la macération et l'infusion à la décoction, et de se servir toujours, pour ces opérations, de l'eau extrêmement pure ; de celle qui prend le mieux le savon, cuit mieux les légumes, et seulement de la quantité nécessaire, eu égard à la solidité des substances employées,

afin d'obtenir sans altération ce qui est soluble ;

4°. D'évaporer à la chaleur du bain-marie ou de l'eau saturée de muriate de soude, toutes les liqueurs, quelle que soit la manière dont on les a obtenues, pour éviter les décompositions qu'elles éprouvent à une température plus élevée ;

5°. De procéder à cette évaporation dans un alambic au bain-marie, lorsqu'on veut empêcher l'oxigénation de l'extractif ;

6°. De ne pas employer des vaisseaux évaporatoires en cuivre, parce qu'ils seroient attaqués par l'acide à nu que contiennent presque tous les extraits.

En observant ces règles générales, on évite les précipités qui ont ordinairement lieu pendant l'évaporation des liqueurs devant fournir les extraits savonneux, et lors du refroidissement des décoctions des racines ou écorces abondantes en matières résineuses.

Ces précipités, jugés les uns salins, les autres résineux, sont un mélange de chaux, de matière extractive plus ou moins oxigénée, de substances ou huileuses ou résineuses dans les uns, ou résino-astringentes dans les autres, quelquefois d'un peu de sel calcaire, quelquefois d'un peu de silice et d'alumine, qui méritent d'être examinés plus attentivement qu'on ne l'a fait jusqu'à présent.

132 MÉDICAMENS OFFICINAUX,

Les extraits usités dans les hospices , qui doivent être préparés d'après le Codex de la ci-devant Faculté de médecine de Paris, et conformément aux règles générales ci-dessus, sont :

Les extraits de trèfle d'eau,
————— fumeterre,
————— chicorée sauvage,
————— bourrache,
————— quinquina,
————— gentiane.

Il en est d'autres qui demandent des procédés particuliers.

Extrait ou Robs de Sureau et de Noirprun.

Les robs de sureau et de noirprun se font avec les sucs retirés des baies mûres de ces deux arbrisseaux, vingt-quatre heures après qu'elles ont été exprimées, par la raison qu'un plus long délai établiroit une fermentation, détruiroit une portion du mucoso sucré, et par conséquent de leurs propriétés.

Extrait de Genièvre.

Ils'obtient de la macération dans l'eau des baies récentes de genièvre que l'on a concassées : on évapore à petit feu. La liqueur passée simplement au blanchet , fournit un extrait sucré et aroma-

tique. Il seroit âcre et résineux, si l'on employoit l'ébullition pour le faire.

Extrait de Casse.

Il n'est aussi que le produit de la macération dans l'eau, de la pulpe de ce fruit, que l'on rapproche convenablement. A la vérité, la casse en bâtons est si rarement de bonne qualité dans le commerce, elle est si susceptible de s'altérer, qu'il seroit à souhaiter qu'on en préparât l'extrait sur les lieux où croît la silique qui porte ce nom, et sur-tout à l'instant de sa récolte. Mais comment se fier pour cette préparation aux habitans de ces contrées?

Extrait de Coloquinte.

Il se fait avec la décoction de la chair de ce fruit dépouillé de sa graine; mais comme il a besoin, pour être plus doux et moins susceptible de donner des tranchées, de perdre sa résine, on le fait redissoudre à froid dans l'eau: on filtre; la résine reste sur le papier. On répète trois fois la même opération.

Purification de l'Opium, des sucs d'Acacia, d'Hypocistis et de Cachou.

On les dissout dans l'eau, après les avoir

coupés par tranches ; on passe la liqueur à travers un blanchet , et on l'évapore au bain-marie.

Extraits calmans d'Opium.

Lorsqu'on veut rendre l'opium plus calmant que narcotique , on le soumet à l'une ou à l'autre des opérations suivantes :

1°. On expose l'opium sous le robinet d'une fontaine qui ne donne qu'un petit filet d'eau ; on le malaxe ; sa partie extractive se dissout ; sa résine reste dans les mains ; on filtre la liqueur , et on l'évapore en consistance d'extrait.

2°. Le second moyen est celui qui est recommandé plus haut pour débarrasser l'extrait de coloquinte de la résine nuisible qu'il contient ; et comme la résine de l'opium est plus difficile à enlever que celle de la coloquinte , on répète jusqu'à six fois la dissolution à froid , la filtration et l'évaporation , excepté qu'on n'emploie pas la décoction pour dissoudre l'opium.

Extraits de Ciguë , de Stramonium , de Jusquiame , de Belladone.

Ces extraits étoient préparés par *Stork* , avec les sucs non dépurés de ces plantes.

Il vaut mieux évaporer ces sucs après les avoir

dépurés, et mêler sur la fin de la cuite la fécule verte mise à part.

Extrait de Patience.

Les racines charnues et amylacées ont besoin d'être privées de leur fécule par le procédé connu, mais seulement lorsqu'on les emploie fraîches pour en faire l'extrait.

Extrait de Bourrache.

La dessiccation produit dans l'état muqueux des borraginées un changement avantageux ; on obtient de ces plantes séchées des extraits moins mucilagineux, moins altérables et plus abondans.

Extrait de Réglisse.

La réglisse de nos jardins, traitée par infusion, donne un extrait brun, d'une saveur douce, très-agréable, bien préférable à l'extrait noir et âcre qui nous vient de l'étranger, et qui contient du charbon et du cuivre, l'un et l'autre enlevés au fond de la bassine ratissée avec une spatule de fer.

Extraits secs de la Garaye.

Les extraits secs de la *Garaye*, improprement

nommés *sels essentiels*, se font tous par de simples macérations dans l'eau, dont on augmente l'action au moyen d'un mouvement rapide; on passe ensuite la liqueur au blanchet, et on l'évapore jusqu'à siccité au bain-marie ou à l'étuve, sur des assiettes de faïence bien polies : ces extraits sont en écailles extrêmement minces.

La *Garaye* filtre une seconde fois ses liqueurs lorsqu'elles étoient évaporées à moitié; mais cette seconde filtration est inutile s'il n'existe point de dépôt, et elle est nuisible s'il y en a un, parce qu'en le séparant, au lieu de le laisser se redissoudre, l'extrait acquiert la faculté d'attirer fortement l'humidité.

*Extrait gommeux et résineux de Jalap, et
Extrait de Kinkina de la Pharmacopée
d'Edimbourg.*

Il est des extraits dans lesquels, comme dans ceux-ci, on veut conserver une substance résino-extractive ou extracto-résineuse. On y parvient en traitant successivement la plante qui la contient avec l'eau et avec l'alkool.

Le résultat de ces deux dissolutions, intimement mêlées et convenablement rapprochées, donne un extrait de ce genre.

On emploie quelquefois le vin pour n'avoir qu'une infusion à faire et remplir la même in-

dication : mais le vin ajoute à l'extrait celui qu'il contient lui-même , et son acide augmente dans les extraits la disposition qu'ils ont à la déliquescence.

Extrait résineux de Jalap , de Scammonée , de Gaïac.

Les extraits par l'alkool très-rectifié sont des résines ; par l'alkool foible , des résines mêlées avec des substances gommeuses ou extractives.

Le moyen le plus certain pour prévenir la destruction spontanée qu'éprouvent les extraits trop mous , consiste à les rapprocher au point de leur donner une consistance pillulaire. Mais pour mieux défendre ceux qui attirent l'humidité de l'air, on couvre leur surface d'une couche de lycopodium.

SECTION V.

EAUX DISTILLÉES.

DISTILLATION.

La distillation est en général une opération par laquelle, au moyen de fourneaux convenables, on administre à des substances contenues dans des vaisseaux appropriés qui y plongent par leur partie inférieure, une quantité

de calorique capable de réduire les fluides de ces substances en vapeurs, lesquelles, soit en s'élevant dans le vide des vaisseaux, soit en passant par un tuyau plus ou moins prolongé, plus ou moins contourné et qui traverse une masse d'eau, se condensent, prennent l'état d'un liquide qui coule et se rend dans des récipiens.

On distille l'eau pour la dépouiller des matières salines, ou pour la charger des principes volatils des végétaux : de là, l'eau distillée et les eaux simples des plantes.

On se borne ici aux eaux aromatiques préparées d'après les règles suivantes :

1°. Fourneau bien entendu, ne tirant ni trop ni trop peu, ne consumant que le moins de combustible possible.

2°. Alambic de verre ou de terre, exécuté d'après de bons modèles ; ou alambic de cuivre à chapiteau d'étain fait à la moderne, accompagné de son serpentín, ou d'un autre condensateur.

3°. Plantes récentes, hachées, mises dans trois fois leur poids d'eau, ou quantité suffisante pour les submerger et les empêcher de brûler contre les parois de la cucurbite.

4°. Cucurbite remplie de manière à laisser libre le mouvement de l'ébullition.

5°. Degré de chaleur propre à conserver ce mouvement jusqu'à ce qu'on ait obtenu tout ce qui est odorant.

Eaux de fleurs d'orange.....	} Conformément à la pharmaco- pée de Paris.
de menthe poivrée.....	
de roses pâles.....	
d'angélique.....	
de mélisse.....	
d'anis.....	
de plantes vulnér. simpl.	}
de cannelle de Chine...	

Pendant la distillation des plantes aromatiques, il s'élève avec l'eau des huiles très-odorantes : les unes conservent l'état fluide, les autres prennent l'état concret. Elles sont plus légères que l'eau, à l'exception de celles de cannelle, de girofle, d'ail, de racines d'aunée, d'amandes amères, &c.

Il est des huiles volatiles qu'on peut obtenir par expression, en râpant l'écorce jaune des citrons, ou autres fruits de ce genre, et soumettant cette râpure à la presse, l'huile coule, accompagnée du mucilage auquel elle étoit unie dans les cellules apparentes qui la renfermoient, et qui se précipitent ensuite par le repos.

Plusieurs semences, celle d'anis, par exemple, contiennent deux huiles : l'une volatile aromatique, l'autre fixe.

La première existe dans leur écorce, l'autre dans l'amande de la semence.

Si on broie ces semences, leurs huiles confondues passent ensemble, par l'effort de la presse.

Il n'y a pas de doute que même les semences émulsives ne contiennent deux huiles distinctes, comme on le voit dans les amandes amères, qui, par la distillation, fournissent une huile épaisse caustique.

SECTION VI.

SUCS DES FRUITS PAR DÉPURATION ET FILTRATION.

La nature de l'instrument destiné à la filtration, varie infiniment. Le papier, les tissus de laine, de chanvre, de lin, la laine et le coton cardés, l'éponge, le sable, les terres, le verre pilé, le charbon, les pierres poreuses, toutes ces matières peuvent servir utilement à cette opération; mais leur pureté a besoin d'être examinée, sur-tout lorsqu'il s'agit de filtrer des dissolutions salines, des liqueurs vineuses, alcooliques et acides.

La forme de ces filtres, et leur disposition, ne sont pas plus indifférentes que leur matière: c'est au pharmacien à choisir dans leur nombre

celui qui, en opérant le mieux la clarification du fluide, n'apporte en même temps aucun changement à ses parties constituantes : or, le choix qu'il doit faire à cet égard sera toujours réglé sur la nature du fluide qu'il aura à traiter.

On écrase les fruits succulens ; on râpe ceux qui sont fermes ; on laisse macérer dans un endroit frais et pendant quelques heures seulement, ceux qui sont sucrés, pour éviter la fermentation ; et pendant deux jours, ceux qui sont acides, et dont les fruits ont été cueillis avant leur maturité, et sur-tout ceux dont on veut obtenir la partie colorante logée sous l'écorce ; on les met à la presse, après les avoir mêlés avec de la paille hachée pour favoriser l'écoulement du suc.

SUCS ACIDES.

La dépuration de ces sucs consiste à les renfermer dans des bouteilles, et à les laisser reposer pendant trois ou quatre jours.

La fécule, le mucilage qui les troublent, se séparent facilement d'eux-mêmes, sur-tout si les fruits ont été cueillis, comme il convient de le faire, avant leur parfaite maturité.

Ces sucs ainsi dépurés, sont filtrés au papier gris, distribués dans des bouteilles d'une mé-

diocre capacité, qu'on achève de remplir avec de l'huile d'œillet, et qu'on place dans une cave fraîche.

C'est par ce procédé qu'on prépare et qu'on conserve tous les sucs acides des fruits : seulement on y apporte quelques modifications, comme dans les sucs sucrés.

Suc de Verjus.

Le verjus, après avoir été écrasé dans un mortier de bois avec un pilon de même matière, est immédiatement porté au pressoir.

Autre Procédé pour conserver les Sucs acides.

Il consiste à les mettre dans des bouteilles, qu'on chauffe à la chaleur du bain-marie pendant un court espace de temps, et jusqu'à ce que toute la liqueur ait acquis une légère température. Les bouteilles refroidies, bouchées parfaitement, sont portées à la cave. C'est par un procédé semblable qu'on parvient à prolonger la durée du vinaigre et à s'opposer à la formation de cette pellicule qui recouvre sa surface.

SECTION VII.

SUCS SUCRÉS DES FRUITS.

FERMENTATION.

La fermentation est un mouvement intestin et spontané, dont l'effet est de changer la combinaison des parties constituantes du corps qui l'éprouve, et d'en former de nouvelles.

On en connoît de trois espèces : la fermentation vineuse, acéteuse et putride.

La première donne le vin : elle est favorisée par le contact de l'air et par une température de 15 à 18 degrés.

La seconde, aidée par une chaleur un peu plus forte, convertit le vin en vinaigre.

La troisième n'a besoin que de quelques degrés au-dessus de la glace ; et avec le concours de l'air et de l'eau, elle parvient à décomposer tous les corps organisés. Son résultat le plus essentiel et le plus marqué est l'ammoniaque.

Les sucres des végétaux, les solutions des diverses modifications du sucre, les décoctions des graines farineuses germées, toutes ces liqueurs, appropriées et exposées à l'air, avec le concours de 10 à 16 degrés de chaleur, dans des vaisseaux convenables, se troublent,

s'échauffent, bouillonnent, se couvrent d'une écume qui s'épaissit, se boursoufle, se fend, laisse échapper du gaz acide carbonique, s'affaisse, se divise, se précipite. Alors les liqueurs sont beaucoup moins sucrées; elles ont un saveur vive, piquante, agréable. C'est du vin, du cidre, de la bière, du poiré, de l'hydromel vineux, &c. Le vin dépose un sel essentiel qu'on nomme *tartre*; mis à la cave il s'y éclaire: une nouvelle fermentation, mais insensible, le porte au plus haut degré de perfection; ensuite il s'affoiblit, il se détériore, et enfin il s'anéantit.

TEINTURE VINEUSE.

Le vin est un de ces véhicules qui, contenant entr'autres de l'eau, de l'alkool et du tartre, &c. peut bien jouir à un certain degré des propriétés de chacune de ces matières, et de la faculté de se charger de l'arome, des extraits muqueux, savonneux, extracto-résineux et résino-extractif; mais telle est la nature de sa combinaison, au moins de celle des vins qu'on désigne sous le nom de *vins secs*, qu'ils ne peuvent s'unir à ces différentes substances sans éprouver de grands changemens dans leur manière d'être; c'est ce qui nous a déterminé à rejeter ces sortes de vins de la préparation des teintures vineuses officinales,

nales, à ne conserver que celles pour lesquelles les vins liquoreux sont prescrits, et à admettre les vins médicaux proprement dits au nombre des remèdes magistraux.

A la vérité l'inconvénient reproché au premier de ces deux vins n'empêche point qu'il ne puisse être considéré comme un excellent dissolvant de plusieurs matériaux immédiats des végétaux, et mériter dans ce cas la préférence sur l'eau, parce que les principes qui le constituent, agissant ensemble sur les matières huileuses et salines, ils se combinent avec elles et fournissent des extraits plus riches, plus savonneux et plus homogènes qu'ils n'étaient dans le corps d'où on les a séparés, comme *Sthaal* l'a fort bien remarqué dans les pilules balsamiques qui portent son nom. Mais le rôle que joue le vin dans les vins médicaux étant celui d'un excipient, il doit agir comme tel par lui-même, et se trouver par conséquent dans le meilleur état possible de combinaison. Cependant, quoique l'action des vins de liqueur sur les parties constituantes des végétaux semble s'opérer sans que la composition du dissolvant soit tout-à-fait rompue, cela n'empêche point que les teintures vineuses ne s'altèrent au bout d'un certain temps: nous persistons donc à croire qu'il convient de n'en préparer que peu à-la-fois, et de suivre le

sage conseil de *Bayen*, qui recommande d'y ajouter toujours un 32° d'alkool pour remplacer celui qui, dans le vin d'Espagne, s'est dissipé pendant l'opération, ou qui a été employé à dissoudre les matières extractives, ou bien encore pour servir de condiment à tout ce qui constitue les teintures vineuses.

LAUDANUM LIQUIDE.

Vin d'Opium composé.

Prenez opium choisi et coupé en petites tranches..... 64 g^{mes} [2 onces.]
 Cannelle de Chine concassée }
 Cloux de girofle..... } De chaque 8 g^{mes} [2 gros.]
 Safran incisé..... 16 g^{mes} [4 gros.]
 Vin de liqueur de France ou d'Espagne $\frac{1}{2}$ k^{me} [1 livre.]

Mettez le tout dans un matras, et faites macérer pendant sept à huit jours, en agitant le mélange; passez à travers un linge avec expression, et ensuite par une étamine placée sur un entonnoir, en l'enfonçant un peu dans son col. Si on filtroit cette teinture vineuse au papier, elle pourroit déposer sur le filtre une partie de la matière extractive dont elle est très-chargée, et ses effets variroient nécessairement. La seule filtration au blanchet est donc suffisante pour lui donner toute la clarté possible; elle contient

environ, par 52 grammes [1 once], 18 décigrammes [56 grains d'opium].

A défaut du vin de liqueur ci-dessus, il faudroit prendre 436 grammes [14 onces] de vin blanc, 64 grammes [2 onces] d'alkool à 35 degrés, et 32 grammes [1 once] de sucre.

Nous avons cru devoir conserver la formule du laudanum liquide, telle que *Sydenham* la publie, à l'exception cependant de la quantité de safran que nous avons réduite à moitié, attendu que l'expérience a démontré que la proportion de vin employée est insuffisante pour en séparer tout ce qui est soluble. Les quatre substances qui entrent dans la composition de cette teinture vineuse fournissant en même temps les principes qui leur appartiennent, se servent réciproquement de correctif, et il résulte du tout un médicament dont les propriétés sont assez constatées et connues. Nous insistons sur cette observation, pour ne pas paroître en contradiction avec ce qui a été établi plus haut, sur les avantages précieux de l'emploi de l'extrait d'opium aqueux qu'on pourroit délayer dans la colature de cette teinture, au lieu de le mettre à macérer concurremment avec les autres ingrédients.

Vin d'Ipécacuanha simple.

Prenez ipécacuanha concassé.... 64 g^{mes} [2 onces.]
 vin de liqueur de France

ou d'Espagne..... 1 k^{me} [2 livres.]

Faites macérer pendant huit à dix
 jours, et ajoutez alkool à 35 degrés. 64 g^{mes} [2 onces.]

Filtrez et conservez pour l'usage.

Vin d'Ipécacuanha composé.

Prenez poudre d'ipécacuanha... 128 g^{mes} [4 onces.]

sucré en poudre..... 64 g^{mes} [2 onces.]

Triturez ces deux substances ensemble pendant long-temps, et mettez ensuite le mélange dans un grand matras, et versez dessus.

alkool à 20 degrés..... 1 k^{me} [2 livres.]

Faites digérer au bain de sable à une chaleur modérée, pendant huit jours, ayant soin de tenir le matras fermé, et d'agiter de temps en temps.

Ajoutez ensuite :

vin blanc..... 4 k^{mes} [8 livres.]

badiane..... 32 g^{mes} [1 once.]

sucré..... 128 g^{mes} [4 onces.]

Laissez le tout macérer pendant six jours, ayant soin de remuer souvent, puis filtrez au papier, et conservez dans de petites bouteilles exactement fermées et mises à la cave.

Le vin d'ipécacuanha ainsi composé, est susceptible de se conserver long-temps sans s'altérer. Chaque once peut équivaloir à 8 décigrammes [16 grains] d'ipécacuanha pris en infusion; il ne fatigue pas autant et est plus agréable. Les personnes de tout âge sujettes aux affections catharrales et pituiteuses, ont donné à ce remède beaucoup de vogue dans plusieurs de nos départemens, par l'usage qu'en font journellement les praticiens et les effets salutaires qu'ils en obtiennent.

Vin scillitique.

Prenez squammes de scille séchées
et coupées menu 64 g^{mes} [2 onces.]
Mettez dans un matras; versez des-
sus vin de liqueur de France ou
d'Espagne 1 k^{me} [2 livres.]
Faites-les macérer pendant trois à quatre jours en été,
et plus long-temps en hiver.
Passez à travers un linge.
Ajoutez alkool à 35 degrés 64 g^{mes} [2 onces.]
Filtrez la liqueur et conservez-la dans de petites bou-
teilles bien fermées.
On en prescrira la dose.

ALKOOL.

Le suc des raisins, et généralement toutes les matières susceptibles de la fermentation vi-
neuse, fournissent par la distillation à feu nu

et au degré de l'ébullition, une liqueur connue dans le commerce sous le nom d'*eau-de-vie*, qui, par une première distillation au bain-marie, prend celui d'*esprit-de-vin*, par une seconde fractionnée ceux d'*esprit-de-vin rectifié*, et d'*esprit-de-vin très-rectifié*. Ce dernier sur-tout est limpide, incolore, très-léger, très-fluide, très-inflammable, d'une odeur suave, d'une saveur forte, pénétrante, brûlante, mais agréable.

Pour le déflegmer encore plus complètement, on le met macérer sur des matières salines sèches, telles que le muriate calcaire, la potasse, &c., qui, extrêmement avides d'eau, le dépouillent de celle qui lui restoit. Il ne s'agit plus alors que de l'en séparer par la distillation.

Toutes ces liqueurs sont maintenant connues en pharmacie sous les dénominations d'alkool, d'alkool rectifié, d'alkool très-rectifié. Mais elles n'ont pas un degré de force assez déterminé; il est nécessaire, pour plus d'exactitude, de spécifier dans les formules où entre l'alkool, le degré qu'il doit avoir d'après l'aréomètre de Baumé. Ainsi l'alkool, depuis 18 degrés jusqu'à 25, remplacera l'alkool qui désignoit l'eau-de-vie; l'alkool de 25 à 30 indiquera l'esprit-de-vin; l'alkool de 30 à 55 degrés tiendra la place de l'esprit-de-vin rectifié, et l'alkool depuis

55 jusqu'à 40, occupera le rang donné à l'esprit-de-vin ou à l'alkool très-rectifié.

Quelle que soit l'indentité des alkools portés au même degré de concentration, cette identité n'existe que par rapport aux effets chimiques qu'ils exercent sur les substances qu'ils s'approprient; car l'alkool des semences céréales, du sucre, des fruits pulpeux, des racines sucrées et amylacées, ont chacun le *gratter* qui en fait reconnaître facilement la source, qu'on saisit même dans les combinaisons et dans les usages étendus qu'on en fait, soit dans les arts, soit dans la société.

L'alkool dissout, à l'aide de la macération ou de l'infusion, plusieurs substances; il entraîne d'autres dans la distillation: de là les liqueurs qu'on nommait *teintures*, *elixirs*, *esprit*, *essence*, *quintessence*, *baumes*, &c., dénominations qui doivent être bannies de nos pharmacopées. Il vaut mieux désigner toutes ces teintures alkooliques par le nom de la substance qui en fait la base, ou par la propriété qu'on leur a reconnue de temps immémorial.

Alkool au cochléaria. } Conformément à la pharmacopée
— au camphre. } de Paris.

Alkool à la mélisse.

Quelque bien séchées que soient la mélisse et les zestes de citrons, ils perdent beaucoup de leur arôme en altérant même la suavité de l'eau de mélisse. On pourroit distiller à part l'un et l'autre avec de l'alkool, dans la saison où ces deux substances sont renouvelées. On tiendrait en réserve ces alkools aromatiques, qui trouveroient facilement leur emploi lorsqu'il s'agiroit de la confection de l'alkool à la mélisse. On a même tout lieu de croire que les différens aromates qui entrent dans cette eau composée sont également distillés à part, et qu'après les avoir réunis, on achève leur combinaison par une dernière distillation. C'est ainsi, dit-on, qu'opéroient les religieux qui ont donné tant de vogue à l'eau de mélisse dite des Carmes.

TEINTURES ALKOOLIKES.

L'alkool le plus convenable à la préparation des teintures, sur-tout de celles destinées à former, par leur mélange avec le vin, ces composés nommés *vins médicinaux*, doit marquer vingt degrés à l'aréomètre de *Baumé*. Le dissolvant alors exerce constamment la même action sur les substances végétales qui y sont

soumises ; il enlève à-la-fois et l'extractif résineux, et le résino-extractif, de manière à ne pas troubler la transparence du vin, quand celui-ci sert de véhicule aux teintures qu'on y mêle en certaines proportions.

Une autre règle à établir dans la préparation générale des teintures alkooliques, c'est d'y procéder en deux temps, et de ne commencer la digestion que par la moitié de l'alkool prescrit, afin qu'il se charge d'abord de l'extract, et dispose ensuite le marc à fournir plus facilement ce qu'il en contient encore. Au moyen de cette précaution, l'alkool se trouve saturé, autant qu'il est possible, des deux extraits les plus essentiels pour opérer l'effet médicinal qu'on a en vue de produire.

Teinture de Gentiane.

Prenez racine de gentiane.....	64 g ^{mes}	[2 onces.]
écorces d'orange.....	32 g ^{mes}	[1 once.]
alkool à 20 degrés.....	1 k ^{me} $\frac{1}{2}$	[3 livres.]

Tous ces ingrédients étant grossièrement pulvérisés, sont mis dans un matras, avec la moitié de l'alkool indiqué : le vase reste pendant six jours exposé au soleil ou à la chaleur du bain de sable, selon la saison, en l'agitant souvent ; on décante et on recommence la digestion pendant le même espace de temps, en

154 MÉDICAMENS OFFICINAUX,

versant sur le marc l'autre partie d'alkool. On exprime fortement; on réunit les deux liqueurs pour les filtrer et les distribuer dans des bouteilles de la capacité d'un double décilitre [demi-setier], qu'on place dans un lieu frais pour l'usage.

Teinture de Jalap.

Prenez jalap en poudre grossière.. 96 g^{mes} [3 onces.]
 cannelle de Chine concassée 8 g^{mes} [2 gros.]
 alkool à 55 degrés..... 1 k^{me} [2 livres.,
 Procédez comme ci-dessus.

Teinture de Cannelle.

Prenez cannelle de Chine..... 96 g^{mes} [3 onces.]
 racine d'angélique de Niort 16 g^{mes} [$\frac{1}{2}$ once.]
 alkool à 20 degrés..... 1 k^{me} $\frac{1}{2}$ [3 livres.]
 Procédez comme ci-dessus.

Teinture d'Absinthe.

Prenez sommités sèches d'absinthe
 coupées menu. 128 g^{mes} [4 onces.]
 alkool à 20 degrés. 1 k^{me} $\frac{1}{2}$ [3 livres.]
 Préparez comme ci-dessus.

Teinture d'Aunée.

Prenez racines d'aunée séchées. . 256 g^{mes} [8 onces.]
 roseau aromatique. . . . 16 g^{mes} [$\frac{1}{2}$ once.]
 alkool à 20 degrés. . . . 1 k^{me} $\frac{1}{2}$ [3 livres.]
 Procédez comme ci-dessus.

Teinture de Raifort composée.

Prenez racine fraîche de raifort,

coupée par tranches. . .	384 g ^{mes}	[12 onces.]
écorces d'orange.	32 g ^{mes}	[1 once.]
alkool au cochléaria. . .	2 k ^{mes}	[4 livres.]

Procédez comme ci-dessus.

A défaut de racine de raifort fraîche, on emploie celle qui est séchée, mais dans la proportion d'un tiers de plus, parce que la dessiccation la plus ménagée lui fait toujours perdre une partie de sa force : ce qui est le contraire pour les racines en général qui, dans ce cas, ne perdent que leur eau de végétation.

Teinture de Quinquina.

Prenez quinquina concassé. . . .	256 g ^{mes}	[8 onces.]
écorces d'orange.	32 g ^{mes}	[1 once.]
alkool à 20 degrés.	1 k ^{me} $\frac{1}{2}$	[3 livres.]

Procédez comme ci-dessus.

Teinture de Quinquina composée.

Prenez écorces de quinquina. . .	192 g ^{mes}	[6 onces.]
—— de citron.	32 g ^{mes}	[1 once.]
racine d'angélique.	64 g ^{mes}	[2 onces.]
—— de scille.	32 g ^{mes}	[1 once.]
baies de genièvre.	64 g ^{mes}	[2 onces.]
alkool.	2 k ^{mes}	[4 livres.]

Procédez comme ci-dessus.

156 MÉDICAMENS OFFICINAUX,

Teinture de Scille.

Prenez squammes d'oignons de
scille séchées et cou-

pées menu. 156 g^{mes} [8 onces.]
cannelle de Chine 32 g^{mes} [1 once.]
alkool à 30 degrés. . . . 1 k^{me} $\frac{1}{2}$ [3 livres.]

Procédez comme ci-dessus.

Teinture ou Élixir anti-scrofuleux.

Prenez racine de gentiane. 32 g^{mes} [1 once.]
carbonate d'ammoniaque. . . 8 g^{mes} [2 gros.]
alkool à 30 degrés. 1 k^{me} [2 livres.]

Faites digérer et filtrez.

Teinture martiale.

Faites dissoudre

tartrite de fer et de potasse. 64 g^{mes} [2 onces.]
dans eau. 128 g^{mes} [4 onces.]
alkool à 20 degrés. 64 g^{mes} [2 onces.]

Filtrez, et conservez pour l'usage.

Teinture vulnéraire. (Eau vulnéraire.)

Prenez espèces vulnéraires. 96 g^{mes} [3 onces.]
Versez dessus alkool à 20 degrés. 2 k^{mes} [4 livres.]

Mettez en digestion pendant huit jours, passez avec forte expression, filtrez, et conservez pour l'usage.

Teinture de safran.....	{	Conformément à la pharmacopée de Paris.
de succin.....		
de castoréum.....		
de myrrhe et d'aloës.....		

Baume du Commandeur...	{	On remplacera le storax par le benjoin.
------------------------	---	---

Baume de Fioraventi.....	{	Il faut supprimer le bois d'aloës, qu'on ne se procure que difficilement et à grands frais, pour y substituer celui de sassafras ou de santal citrin, plus odorant, et réunissant les mêmes propriétés.
--------------------------	---	---

SECTION IX.

VINAIGRE.

SA préparation consiste à exposer du vin, même le plus généreux, au contact de l'air et à la température d'une chaleur de vingt à vingt-cinq degrés, dans des tonneaux non entièrement remplis, et contenant pour ferment des branches de vigne et des rafles de raisin. La fermentation s'établit dans le vin; elle est moins tumultueuse que la première, et moins accompagnée de chaleur; elle a lieu sans dégagement, mais plutôt avec absorption de gaz.

Son produit est une liqueur légère, volatile, non inflammable, à-peu-près colorée comme le vin qui l'a fournie, miscible à l'eau, d'une odeur piquante, agréable, d'une saveur acide.

Le vinaigre distillé à feu doux, seul ou avec des substances aromatiques dans une cucurbite de grès, donne une liqueur blanchâtre, transparente, d'une odeur un peu empyreumatique, d'une saveur moins acide que celle du vinaigre ordinaire.

Le vinaigre se charge, par macération, de différens principes des végétaux.

On a l'attention, pour ne pas l'affoiblir, de ne lui présenter que des plantes sèches, à l'exception de celles qui perdent leurs vertus par l'exsiccation; mais alors, pour le rendre moins altérable, on y ajoute un peu d'alkool à 55 degrés.

Vinaigre scillitique.

Prenez squammes de scille séchées

et coupées menu..... 64 g^{mes} [2 onces.]

vinaigre de bonne qualité

..... $\frac{1}{2}$ k^m 256 g^{mes} [1 livre $\frac{1}{2}$.]

Mélez le tout dans un matras, et laissez digérer pendant huit jours, soit au soleil, soit à la douce chaleur d'un bain de sable. Filtrez la liqueur, ajoutez-y

alkool à 35 degrés..... 64 g^{mes} [2 onces.]

conservez-le dans des vases bien bouchés.

Il en est des vinaigres composés comme des

vins médicaux ; ils sont, par leur essence, susceptibles de s'altérer promptement : il convient donc de ne préparer le vinaigre scillitique, que peu à-la-fois et à mesure des besoins, sans quoi on s'exposeroit à n'employer qu'un médicament très-infidèle.

SECTION X.

SIROPS.

Sous le nom de *sirop* on entend une solution de deux parties de sucre purifié dans une partie d'eau : cette eau est composée, ou naturellement comme elle se trouve dans les suc d'herbes ou de fruits, ou artificiellement, comme lorsqu'à l'aide de la macération, de l'infusion, de la décoction, de la trituration, de la combinaison, de la distillation, on la charge des principes extractifs muqueux, colorans, huileux, résineux, salins, aromatiques.

Il existe dans les pharmacies une multitude de sirops : on les nomme *simples*, lorsqu'ils ne sont chargés que des principes d'une seule substance ; et *composés*, quand ils contiennent ceux de plusieurs.

Il en est que l'on fait par solution, d'autres par coction.

Les liqueurs des premiers ont des principes

volatils, ou facilement altérables; on se contente de la chaleur du bain-marie, pour y dissoudre le double de leur poids de sucre.

Les liqueurs des derniers ayant des principes plus fixes, on les fait bouillir avec le sucre, on clarifie et on amène par l'évaporation, le sirop au degré de consistance qui lui convient et qu'on détermine à l'aide de l'aréomètre.

Les sirops acides peuvent se conserver avec moins de sucre que les autres.

Les sirops mucilagineux, et ceux qu'on prépare pour l'été, demandent une forte cuisson.

Tous les sirops qui ont besoin d'être clarifiés, doivent l'être parfaitement.

La méthode générale pour préparer les sirops qui se font par coction, consiste à prendre quelques blancs d'œuf, à les battre avec une portion de l'infusion ou de la décoction que l'on veut employer; à mêler le sucre ou la cassonade, en remuant le mélange; à ajouter le reste de la liqueur chargée des principes extractifs du végétal, et à procéder à la cuisson. Pour que la clarification s'exécute parfaitement, il ne faut pas appliquer un coup de feu trop violent au mélange, afin de donner aux matières hétérogènes contenues dans le sucre, le temps de se séparer lentement et d'être enveloppées pendant que le blanc d'œuf se coagule. Au moment où l'ébullition

tion se manifeste il est essentiel que le véhicule ne soit pas en trop grande quantité, et qu'on jette dans la bassine environ un demi-litre d'eau froide : celle-ci facilite la séparation de l'écume, qui devient sensiblement plus abondante après cette affusion que l'on répète. Toutes les fois qu'on veut enlever l'écume qui se forme à la surface du sirop, il convient de retirer la bassine du feu : cette méthode a l'avantage d'éviter la perte d'une certaine quantité de sirop ; mais elle devient absolument inutile lorsqu'on opère en grand, parce qu'alors on réunit beaucoup d'écume pour en séparer par de nouvelles ébullitions et clarifications tout le sirop qui peut y être contenu.

Le pharmacien économe et intelligent doit toujours, dans un établissement un peu considérable, ne pas négliger de tirer parti des écumes des sirops et des miels. On les réunit dans un tonneau, on les étend dans suffisante quantité d'eau, et on les dispose à la fermentation par l'addition de la levure de bière ou d'un morceau de levain de pâte ordinaire. La distillation appliquée ensuite à cette liqueur, procure encore une quantité d'alkool assez notable pour dédommager des soins et des frais que cette opération exige nécessairement. Il ne faut pas se lasser de le répéter, c'est dans ce qu'on perd que

se trouveroient souvent les bénéfices qu'on a droit d'attendre des travaux en grand dans les arts.

Sirop de sucre.

Prenez cassonade ce que vous voudrez ; eau, quantité suffisante ; clarifiez parfaitement, et amenez à la consistance de sirop bien cuit.

Parmi les cassonades des différens pays que le commerce nous apporte, il en est, comme celle de Saint-Domingue, dont le grain est gros, bien cristallisé et très-sec ; il en est comme celle du Brésil qui paroît légèrement pâteuse et grasse au toucher. La première est plus estimée pour faire du sucre candi, du sucre en pain, &c. l'autre convient davantage pour les sirops par décoction, parce que, cristallisant très-difficilement, elle ne les expose point à être décuits, comme cela arrive quand ils sont préparés avec la première et qu'il s'y est formé du candi. C'est sur-tout pour la préparation des sirops qui doivent servir d'excipient aux électuaires, qu'il faut éviter d'employer une cassonade trop cristallisable. Le sucre se sépareroit bientôt sous forme de poudre ou de petits cristaux, et l'eau reprenant les propriétés qu'il tenoit enchaînées, agiroit sur les substances végétales des électuaires. Moyennant cette précaution, on peut

se dispenser d'y ajouter du miel comme quelques pharmacologistes célèbres l'ont proposé.

Sirop d'Ipécacuanha.

Prenez ipécacuanha choisi. 64 g^{mes} [2 onces.]
 sucre. 2 k^{mes} [4 livres.]
 Concassez l'ipécacuanha ; faites infuser dans 1 k^{me} [2 livres.]
 d'eau bouillante.

L'infusion achevée, passez la liqueur à travers une étamine, et faites dissoudre le sucre au bain-marie.

Chaque once de sirop, par ce procédé, contient l'extractif de 8 décigrammes (16 grains) environ d'ipécacuanha.

Sirop d'Extrait aqueux d'Opium. (Diacode.)

Prenez extrait d'opium aqueux . . . 64 g^{mes} [2 onces.]
 sirop de sucre 15 k^{mes} [30 livres.]

Faites chauffer le sirop ; lorsqu'il est bouillant, ajoutez l'extrait d'opium, délayé préalablement dans une très-petite quantité d'eau ; passez ensuite le sirop à l'étamine.

Le sirop diacode, préparé avec les têtes de pavot, fermente et moisit facilement : d'ailleurs il est susceptible de varier dans ses effets, à cause de l'impossibilité d'avoir constamment ces capsules au même point de maturité. Celui préparé

164 MÉDICAMENS OFFICINAUX,

avec l'opium du commerce, est également défectueux.

Ce sirop contient par 32 grammes (1 once) un décigramme environ (2 grains) d'extrait d'opium aqueux.

Sirop tartareux.

Prenez sirop de sucre ou sirop

simple	1 kme [2 livres.]
acide tartareux concret. .	20 g ^{mes} [5 gros.]
eau distillée d'écorce de citron	60 g ^{mes} [2 onces.]

Mêlez la solution de l'acide dans l'eau de citron, avec le sirop simple bien cuit.

Ce sirop contient environ 6 décigrammes (12 grains) d'acide tartareux par once; il donne, mêlé avec douze fois son poids d'eau, une limonade très-agréable, qui remplace avantageusement dans les pays du nord, celle faite avec le suc de citrons.

Sirop de chicorée composé.

Prenez racine

de chicorée	128 g ^{mes} [4 onces.]
de pissenlit . . .	} de chaque 48 g ^{mes} [1 once $\frac{1}{2}$.]
de chiendent. . .	
feuilles de chicorée.	160 g ^{mes} [5 onces.]
de pissenlit. . .	} de chaque 96 g ^{mes} [3 onces.]
de fumeterre. . .	
descolopendre. . .	

DEUXIÈME PARTIE. 165

baies d'Alkekenge.	64 g ^{mes} [2 onces.]
rhubarbe.	96 g ^{mes} [3 onces.]
santal citrin.	} de chaque 15 g ^{mes} [demi-unc.]
cannelle.	
cassonade.	4 k ^{mes} [8 livres.]

On concasse grossièrement la rhubarbe et la canelle, on râpe le santal citrin, on verse sur ces trois substances environ deux kilogrammes (4 livres) d'eau froide. On laisse pendant douze heures en macération; au bout de ce temps on filtre cette teinture aqueuse au blanchet et on fait un sirop au bain-marie avec la quantité de cassonade prescrite. D'autre part on nettoie les racines, on les coupe et on fait une décoction dans laquelle on ajoute vers la fin les feuilles et les baies, on jette cette décoction bouillante sur le marc de la rhubarbe, on en fait un second sirop que l'on clarifie et que l'on ajoute lorsqu'il est cuit, au premier. Ce sirop ainsi préparé, participe de l'extractif des racines et des feuilles, de tous les principes de la rhubarbe, de l'arome, du santal et de la canelle.

Sirop de Nerprun.

On doit le préparer conformément à la pharmacopée de Paris; mais quand on manque de suc de nerprun, on peut à son défaut se servir

166 MÉDICAMENS OFFICINAUX,

du rob, si on en a fait à l'époque de la maturité des baies, en procédant de la manière suivante :

Prenez rob de nerprun une partie, sirop de sucre cinq parties ; faites chauffer le sirop, ajoutez, lorsqu'il est chaud, le rob ; passez à travers une étamine, et conservez pour l'usage.

64 grammes (2 onces) de sirop de nerprun contiennent 12 grammes (3 gros) de rob.

Sirop sudorifique (ou du cuisinier).

Prenez salsepareille	2 k ^{mes} [4 livres.]
séné mondé	8 g ^{mes} [2 gros.]
anis	} de chaque 8 g ^{mes} [2 gros.]
roses blanches	
sucre	} de chaque 3 k ^{mes} [6 livres.]
miel blanc	

On coupe la salsepareille longitudinalement et transversalement, on la fait macérer puis infuser pendant douze heures ; avec le produit de cette macération et infusion on fait un sirop que l'on clarifie et que l'on verse bouillant sur le séné, les roses et l'anis ; après douze heures d'infusion on passe ce sirop.

D'autre part on fait plusieurs décoctions de salsepareille, on verse ces décoctions sur le marc des feuilles, fleurs et semences, afin d'en extraire la totalité des principes solubles et sucrés qu'elles auroient pu retenir ; on passe et on fait

un sirop avec le miel, que l'on ajoute au premier. C'est par ce procédé que l'on peut obtenir toutes les parties extractives et aromatiques des substances qui entrent dans ce médicament.

Sirop de fleurs de Pêcher.

Prenez sirop de sucre. 15 k^{mes} [30 livres.]
fleurs de pêcher récentes. 5 k^{mes} [10 livres.]

Faites bouillir un instant le sirop de sucre ; versez-le sur les fleurs que vous aurez mises dans un bain-marie. Au bout de vingt-quatre heures placez le bain-marie dans l'eau bouillante ; et lorsque le sirop sera plus fluide, passez-le sur un blanchet, versez de l'eau bouillante sur le marc, afin d'enlever tout le sucre contenu dans les pétales des fleurs. Préparez un second sirop avec cette eau, et cassonade 6 kilogrammes (12 liv.) clarifiez et écumez ; mêlez les deux sirops, et conservez pour l'usage.

Ce sirop , qui a une saveur de noyau, purge à la dose d'une once et demie (48 grammes) un enfant de trois à quatre ans.

On pourroit, au lieu de fleurs, employer les feuilles du même arbre, le sirop qui en résulteroit, suivant la remarque de *Boulduc*, seroit purgatif, mais moins agréable, et auroit encore l'inconvénient d'être très-muqueux et susceptible de fermenter aisément.

Sirop de mousse de Corse.

Prenez mousse de Corse mon-

dée 575 g^{mes} [11 onc. 6 gr.]vin blanc 2 k^{mes} $\frac{1}{2}$ [5 livres.]sucre 4 k^{mes} $\frac{1}{2}$ [9 livres.]

Mettez à infuser la mousse de Corse dans le vin blanc pendant quarante-huit heures; passez avec expression, filtrez, et faites cuire avec le sucre à la chaleur du bain-marie.

Sirop antiscorbutique.	} conformément à la pharmacopée de Paris.
— d'armoise.	
— de baume de tolu.	
— de coing	
— d'œillet.	

SECTION XI.

Des Miels.

Ce sont des médicamens liquides d'une consistance sirupeuse, composés d'eau ou de vinaigre, soit purs, soit chargés de principes extractifs des végétaux, et de suffisante quantité de miel.

Une chose essentielle, c'est de connoître la qualité des miels. Il arrive souvent que les plus beaux en apparence, contiennent des substances étrangères que la cupidité y a introduites: ces substances sont entre autres des farines qui ont la propriété de donner aux miels vieux une

consistance analogue à celle des miels nouveaux, et sur-tout de la blancheur. Pour découvrir cette falsification, il faut délayer dans l'eau froide le miel suspect; la farine, qui n'est soluble que dans l'eau chaude, ne tarde pas à se précipiter au fond du vase; la liqueur surnageante peut servir comme toute solution de miel.

Une règle générale pour toutes les préparations dans lesquelles entre le miel, c'est de faire en sorte qu'il ne soit pas exposé à une longue ébullition : pour l'eau miellée, par exemple, il convient de le délayer simplement dans l'eau bouillante, de passer ensuite; et, pour les oxy-mels simples ou composés, de l'employer à trois parties sur une du fluide qui sert d'excipient. Le miel trop long-temps exposé au feu, contracte un goût de brûlé désagréable et des propriétés diamétralement opposées à celles qu'il a naturellement.

Miel despumé.

Prenez miel blanc la quantité que vous voudrez. Mettez-le sur le feu; à l'instant où il monte, jetez un peu d'eau froide; retirez du feu; laissez reposer, écumez, et ajoutez de l'eau chaude, la quantité strictement nécessaire pour lui donner la consistance d'un sirop.

Si l'on pouvoit toujours se procurer des miels

170 MÉDICAMENS OFFICINAUX,

extrêmement purs, leur despumation seroit absolument inutile.

Miel rosat.

Prenez roses de Provins sèches.	1 k ^{me} .
calices de roses secs.	500 g ^{mes} .
miel blanc	6 k ^{mes} .
eau	4 k ^{mes} .

On place les roses de Provins et les calices dans un bain-marie; on verse dessus l'eau bouillante. Après douze heures d'infusion on passe la liqueur à travers un linge, sans exprimer. On ajoute l'infusion au miel; on clarifie avec un blanc d'œuf, on écume et on cuit en consistance de sirop.

Oxymel simple.

Prenez miel blanc	6 k ^{mes} [12 livres.]
vinaigre blanc.	1 k ^{me} $\frac{1}{2}$ [3 livres.]

Faites fondre le miel à une douce chaleur avec le vinaigre, dans un vase de faïence: amenez-le insensiblement à la consistance de sirop; écumez; passez à travers le blanchet, et conservez pour l'usage.

C'est sur-tout dans les préparations de ce genre qu'il faut éviter de se servir de vaisseaux de cuivre ou de terre vernissée.

Oxymel scillitique.

Il se prépare de la même manière que l'oxy-

mel simple, en substituant au vinaigre ordinaire le vinaigre scillitique.

SECTION XII.

ÉLECTUAIRES, CONFÉCTIONS.

MÉDICAMENS de même genre, quoique portant des noms différens; ordinairement en consistance de miel, contenant des poudres extrêmement subtiles, des pulpes, des extraits, le tout exactement incorporé avec des sirops ou des miels plus ou moins composés, plus ou moins rapprochés, et dans des quantités variées à raison de la propriété absorbante des poudres qui y entrent.

Quelques pharmacologistes recommandables ont essayé d'apporter des changemens à certains électuaires, en substituant le sucre au miel; mais ces changemens paroissent avoir été dictés plutôt par l'arbitraire que par une saine critique. Ils n'ont pas fait attention à cette loi générale dont les Arabes, nos maîtres dans l'art de préparer les électuaires, ne se sont jamais départis: ils y employoient toujours le miel quand ils faisoient entrer des poudres; et du sucre, au contraire, quand c'étoient des pulpes.

On rangeoit autrefois sous la dénomination d'*opiate*, les électuaires qui contenoient de l'opium; on l'a appliquée depuis à des composi-

tions officinales et magistrales où n'entre pas cet extrait, ou plus particulièrement à des poudres incorporées sur-le-champ. Il paroît qu'on a imaginé les électuaires dans l'intention de rendre les substances qui les constituent plus faciles à prendre, moins désagréables au goût, d'augmenter ou de conserver mieux leurs vertus que sous toute autre forme.

Ce but est souvent manqué. Les électuaires astringens perdent en peu de temps leurs propriétés. Ceux dans lesquels entrent des pulpes, s'aigrissent; enfin, plusieurs autres se moisissent.

Aussi les pharmaciens instruits sont-ils persuadés qu'il ne faut conserver dans les officines qu'un petit nombre de ces médicamens, c'est-à-dire, ceux qui ne s'altèrent que difficilement, ou auxquels l'altération qu'ils éprouvent procure de nouvelles propriétés non moins estimables. On auroit toutes prêtes les poudres des autres pour en préparer au besoin une quantité avec l'excipient qui leur convient.

Les règles générales pour les électuaires, sont :

1°. Que la poudre composée soit extrêmement fine, et faite exactement d'après les lois de la pulvérisation ;

2°. Que le sirop ou le miel devant servir d'excipient, soit bien préparé et porté au-delà de la consistance ordinaire ;

3°. Que les gommes-résines non pulvérisables, que les extraits soient dissous ;

4°. Que la dissolution rapprochée, que les pulpes privées de leur humidité superflue soient délayées dans le sirop ;

5°. Que ce sirop serve ensuite à incorporer les poudres, qui en absorberont plus ou moins suivant leur nature ;

6°. Que l'électuaire, bien remué, bien uni, bien homogène, ait une consistance qui le mette à l'abri d'une fermentation capable de dénaturer les substances dont il est formé.

Thériaque.

Conformém.
à la pharmaco-
pée de Paris.

On a souvent tenté de réformer la thériaque, et il semble que les auteurs de chaque pharmacopée aient voulu avoir la leur ; mais la recette de cet électuaire, aussi respectable par son antiquité, que par ses propriétés constatées depuis tant de siècles, quelque défectueuse qu'elle paroisse par la multiplicité des objets de nature différente qui entrent dans sa composition, la recette de cet électuaire est du nombre de celles auxquelles il convient de ne pas toucher ; et peut-être en est-il de cet objet comme d'une infinité d'autres, qui ne doivent leur efficacité qu'à la réunion de plusieurs substances, d'où résulte un tout plus homogène et plus parfait. Nous dirons seulement qu'au lieu de l'opium du commerce, il faut y substituer l'extrait aqueux, en observant les proportions.

Diascordium.

Conformém.
à lapharmacopée de Paris.

Le Conseil de santé des armées, dans son Formulaire pharmaceutique, a cru devoir faire de légers changemens à la recette du diascordium, décrite dans la pharmacopée de Paris; au lieu de mettre l'opium en poudre, il propose de le faire dissoudre dans une certaine quantité de vin, que l'on mêle ensuite avec le miel pour former l'électuaire, et de remplacer le storax calamite par le baume du Pérou sec, résine également très-odorante, que la cupidité ne paroît pas encore avoir essayé de sophistiquer. Ces deux propositions sont sages et méritent d'être adoptées. On observera seulement d'employer l'extrait d'opium aqueux à moitié de la dose prescrite, à la place de l'opium du commerce.

Catholicum double.

SECTION XIII.

PULPES.

C'EST le parenchyme des fleurs, feuilles, fruits et racines des végétaux, quelquefois ramolli par la chaleur et l'eau, toujours divisé par le pilon, passé à travers un tamis de crin d'un tissu serré et amené par évaporation, s'il est nécessaire, à la consistance d'une bouillie plus ou moins épaisse.

Les règles à observer dans la préparation des différentes pulpes, sont :

1°. De broyer dans un mortier de marbre les herbes tendres, les fruits et les racines charnues, de les frotter sur le tamis de crin, avec un instrument de bois nommé *pulpoir* ; tout ce qui n'est pas fibreux est forcé de pénétrer par les mailles du tissu. On recueille la pulpe ou adhérente de l'autre côté du tamis, ou tombée sur une assiette mise dessous pour la recevoir.

2°. De faire infuser et bouillir dans l'eau les fruits secs, les herbes un peu ligneuses, les racines peu succulentes, avant de les piler et tamiser ; les pulpes obtenues par cette méthode sont ordinairement plus mucilagineuses, mieux liées que les précédentes.

3°. De faire cuire sous les cendres, dans l'eau, à sa vapeur ou dans un four, certains fruits, les pommes et poires, et certaines racines comme les bulbes à squammes, les pommes de terre, &c. avant d'en retirer la pulpe, afin de combiner leurs sucs avec le principe amylicé ou mucilagineux qu'elles contiennent.

4°. D'humecter d'eau la moelle de casse, les tamarins, de les exposer à une douce chaleur ; leurs pulpes se ramollissent et peuvent, à l'aide du tamis, être séparées des substances solides auxquelles elles étoient unies.

5°. De leur faire perdre, par une évaporation au bain-marie, leur humidité si elles en ont de superflue, et de ne les employer qu'après les avoir fait passer à travers un tamis de crin plus serré.

SECTION XIV.

DES CONSERVES.

MÉLANGE intime d'une partie ou de pulpe de fleurs privées de leurs calices, de fruits mondés de leurs semences, de feuilles sans pétioles et de racines charnues fraîches, ou de poudre de ces mêmes substances, auxquelles on a restitué l'humidité perdue, et de trois parties de sucre en poudre ou cuit à la plume.

Les conserves, gardées dans un lieu sec et frais, enfermées dans des pots de faïence, doivent être fréquemment visitées; on les remet dans le mortier et sur le feu, lorsqu'elles sont grumelées et candies.

Malgré cette précaution elles s'altèrent plus ou moins sensiblement. Ne vaudroit-il pas mieux en supprimer la plupart, et ne conserver à la place que les poudres qui en font la base? on les délayeroit comme il a été dit pour les électuaires, avec un sirop approprié, et on en prépareroit à mesure du besoin la quantité nécessaire;

saire; on seroit alors plus assuré de l'efficacité du médicament extemporané qu'on obtiendrait par ce moyen. Dans le nombre, il en est cependant deux qui méritent d'être gardées, parce qu'elles sont moins altérables, et qu'elles servent souvent d'excipient aux bols et aux pilules.

Conserve de Roses rouges.

Prenez roses de Provins sèches pulvérisées. 50 g^{mes}.
sucre 500 g^{mes}.
eau de rose 9 g^{mes}.

Faites cuire le sucre à la plume, ajoutez-le aux roses réduites en poudre, et ensuite en pulpe à l'aide de l'eau-rose. Faites chauffer légèrement, et conservez pour l'usage.

Conserve de Cynorrhodon.

Prenez pulpe de cynorrhodon. 500 g^{mes}.
sucre. 1 k^{me}.

Il faut cueillir les fruits au vrai point de maturité; trop mûrs, il seroit impossible d'en séparer les semences soyeuses qui sont dans l'intérieur; trop verts, ils auroient une saveur acerbe et manqueroient des propriétés désirées.

On sépare exactement le péduncule, le haut du calice, les semences et le duvet qui se trouvent dans l'intérieur des fruits. On les arrose de vin blanc et on les laisse ainsi à la cave, dans une

terrine, pendant deux à trois jours, jusqu'à ce que le fruit soit suffisamment ramolli. Alors on le pile légèrement dans un mortier de marbre avec un pilon de bois : on tire la pulpe par le moyen d'un tamis de crin ; on délaie ensuite cette pulpe avec le sucre cuit à la plume, et on fait chauffer le mélange un instant pour l'obtenir plus exact.

SECTION XV.

TABLETTES, PASTILLES.

On désigne sous ces deux noms certaines conserves et certains médicamens solides divisés en petites portions auxquelles on donne des formes différentes.

Ces médicamens ayant eu pour excipient, les uns du sucre cuit à la plume, les autres un mucilage de gomme adragant, ont pu, à l'instant de leur composition, les premiers être étendus sur un marbre huilé, être coupés en lozanges et en carrés qui se sont durcis par le refroidissement ; les autres être pétris, malaxés, étendus comme une pâte, être découpés avec un emporte-pièce, ou roulés entre les doigts de manière à présenter, dans ces deux cas, de petites masses plus ou moins agréablement figurées, et qu'on a desséchées à une douce chaleur.

Ainsi, il y a des tablettes préparées sans feu; les règles à observer pour les premières, sont :

1°. De rendre aussi tenue qu'il est possible la poudre simple ou composée qui doit y entrer.

2°. De clarifier parfaitement la quantité de sucre que prescrit la formule, de cuire ce sucre jusqu'à ce qu'en y plongeant une écumoire et soufflant à travers, on fasse jaillir de tous les trous le sirop sous la forme de flocons.

3°. D'incorporer rapidement la poudre avec le sirop, de manière à faire un tout bien uni, bien lié.

4°. De verser ce mélange sur un marbre huilé ou saupoudré de sucre, pour l'étendre et le couper comme il a été dit ci-dessus.

Les règles pour les tablettes préparées sans feu, sont :

1°. De pulvériser, suivant l'art, les substances dans lesquelles résident les vertus qui servent à caractériser les tablettes.

2°. De mêler intimement les poudres avec le sucre.

3°. De former, à l'aide du pilon, avec ce mélange et un mucilage de gomme adragant, une pâte qu'on pétrit sur une table de marbre, qu'on étend avec le cylindre, qu'on divise avec un emporte-pièce en pastilles qui, séchées lente-

ment, doivent être conservées dans un vaisseau de verre et placées dans un endroit sec.

Les tablettes ou pastilles devant être, en général, d'une saveur agréable ou la moins désagréable possible, la poudre s'y trouve toujours en petite quantité, en proportion de celle du sucre.

Pour préparer le mucilage des pastilles faites à froid, il faut prendre la gomme adragant entière ou seulement concassée; verser dessus douze parties d'eau simple ou aromatique suivant l'espèce de pastilles, et faire macérer le tout jusqu'au lendemain.

Le mucilage formé, on le force de passer à travers une toile pour le débarrasser de quelques ordures dont la gomme la plus pure n'est presque jamais exempte.

On prescrit ordinairement de prendre la gomme en poudre pour faire ce mucilage. Mais comme cette poudre se dissout mal, parce qu'à l'instant de son contact avec l'eau, il se produit un peu de mucilage qui, d'une part couvre et défend les molécules de gomme, et qui de l'autre rend l'eau elle-même moins apte à les pénétrer;

Comme la pulvérisation de cette gomme, et sur-tout sa dessiccation à l'étuve, lui causent une altération remarquable; comme enfin le pilon a tellement divisé les hétérogénéités qui

existoient dans la gomme et se mêlent au mucilage, on préfère employer la gomme entière, qui n'offre point les mêmes inconvéniens.

1°. Parce que jouissant dans cet état d'une espèce d'organisation qu'elle tend à conserver, elle ne commence point par se délayer ou se dissoudre en partie dans l'eau; mais elle attire ce liquide, l'absorbe comme fait une éponge, et se convertit avec elle très-facilement en un mucilage uniforme et abondant.

2°. Parce que n'étant point altérée comme l'est la poudre par l'action du pilon, elle fournit un mucilage relativement plus épais et plus tenace.

3°. Enfin, parce qu'étant dépouillée par le filtre de toile des matières hétérogènes qu'elle contenoit, elle procure un mucilage plus pur.

Pastilles d'Ipécacuanha de 3 centigr. (1 demi-grain).

Prenez ipécacuanha en poudre.....	25 gmes [6 gros.]
sucre	1 kme [2 liv.]
mucilage de gomme adragant.	quantité suffis.
Faites 48 pastilles pour 30 grammes	3 onc. [$\frac{1}{2}$ gros.]
de masse.	

Pastilles de Soufre.

Prenez soufre sublimé et lavé..	30 g ^{mes} [5 gros $\frac{1}{2}$.]
sucré	120 g ^{mes} [3 onc. 6 gr.]
mucilage de gomme adra-	
gant.	quantité suffisante.
Pastilles de cachou.....	Conformément à la pharmacopée de Paris.

SECTION XVI.

MASSES PILULAIRES.

Mélange de poudres ordinairement très-actives, et d'excipients appropriés, ayant la consistance d'une pâte un peu ferme, à laquelle on donne, à coups de pilon, du liant et de la ductilité, et qu'on conserve dans des pots de faïence.

Lorsqu'il s'agit d'administrer ce médicament aux malades, on prend à la masse la quantité prescrite, dont on doit faire, par exemple, trente portions égales; on la pétrit, on la malaxe, on l'étend en un cylindre que l'on divise, que l'on coupe en trente portions, à l'aide d'une machine apportée d'Allemagne, que l'on nomme *pilulier*.

Chaque coupon roulé dans les doigts et formé en globule ou en olive, enveloppé de poudre de

réglisse ou de lycopodium, est ce qu'on nomme une *pilule*.

Il en est, pour le poids, depuis un quart de grain jusqu'à huit.

Cette forme de médicament paroît avoir été imaginée en faveur des malades qui ont une répugnance invincible pour tout ce qui est breuvage, comme aussi dans la vue de procurer des remèdes portatifs à demi-solides, susceptibles d'agir insensiblement en séjournant plus longtemps dans les viscères.

Pilules bénites de FULLER.

Prenez aloës.....	16 g ^{mes} [$\frac{1}{2}$ once.]
séné	8 g ^{mes} [2 gros.]
assa foetida.)	4 g ^{mes} [1 gros.]
galbanum..)	
myrrhe...)	
sel de mars ou sulfate de fer.	24 g ^{mes} [6 gros.]
safran du Gâtinois.)	4 g ^{mes} [1 gros.]
macis.....)	
huile de succin.....	40 gouttes.
sirop d'armoise	quantité suffis.

Dose, depuis 2 décigrammes (4 grains) jusqu'à 6 décigrammes (12 grains).

Pilules savonneuses.

Prenez savon officinal.....	128 g ^{mes} [4 onces.]
poudre de raciné de gui-	10 g ^{mes} [2 gros.]
mauve.....	

Pilez-les dans un mortier de marbre avec suffisante quantité d'huile d'olive, s'il est nécessaire, pour en former des pilules de 2 décigrammes $\frac{1}{2}$ (5 grains), dont la dose sera depuis une jusqu'à quatre par jour.

Pilules scillitiques.

Prenez savon officinal 16 g^{mes} [$\frac{1}{2}$ once.]
 gomme ammoniacque. }
 nitrate de potasse... } de ch. 8 g^{mes} [2 gros]
 scille en poudre.... }

Faites avec le sirop de miel, des pilules de 1 décigramme à 2, 3 à 4 grains.

On en prescrira le nombre.

Pilules mercurielles.

Prenez mercure..... }
 poudre de jalap. } à 128 g^{mes} [4 onces.]
 de scammonée }
 de tartrite acidule de potasse. 64 g^{mes} [2 onces.]
 sirop de nerprun..... 128 g^{mes} [4 onces.]

Il faut éteindre le mercure avec le tartrite acidule de potasse et un peu de sirop ; ajouter ensuite les poudres et former du tout une masse pilulaire, qui doit être pistée longtemps.

Dose, depuis 12 décigrammes (24 grains)
jusqu'à 48 décigrammes (96 grains).

Divisez la masse en pilules de 3 décigrammes
(6 grains).

Pilules de Ciguë.

Prenez extrait de ciguë..... 584 gmes [12 onces.]
Ajoutez poudre de ciguë..... quantité suffisante.

Pour former du tout une masse dont vous fe-
rez des pilules d'un décigramme et demi (3
grains) chacune.

On en prescrira le nombre depuis trois jus-
qu'à vingt et trente.

Pilules toniques de BACHER.

L'ellébore noir est du nombre de ces plantes
que l'art a su dompter au point de les priver de
leur vertu violemment purgative, pour ne leur
laisser que la propriété tonique. Cette plante fait
la base des pilules anti-hydriques de *Bacher*,
dont la recette se trouve décrite dans le recueil
des Observations des hôpitaux militaires, pu-
blié par *Richard*. Voici quelle en est la prépa-
ration, à laquelle il faut se conformer avec la
plus scrupuleuse exactitude.

Prenez extrait de racine d'ellé-	
bore noir de Suisse....	} 32 gmes [1 once.]
extrait de myrrhe à l'eau.)	
poudre de feuilles sèches	
de chardon bénit.....	12 gmes [3 gros].

Pour donner à ce composé la perfection dont il est susceptible, il convient de n'employer que de l'ellébore noir de Suisse, cueilli en fructidor ou vendémiaire. Cette condition une fois remplie, on en prépare l'extrait de la manière suivante.

Prenez une partie de l'ellébore grossièrement pulvérisé; versez par-dessus, et dans un vase de terre vernissée ou de faïence, neuf parties d'alkool à vingt-deux degrés, dans lequel on aura préalablement fait dissoudre un dixième de son poids de potasse carbonatée par la décomposition du nitrate de potasse avec le charbon : laissez macérer le tout pendant dix heures; passez, et versez sur le résidu une nouvelle quantité d'alkool alcalisée, que vous laisserez macérer de nouveau pendant le même temps; passez et réunissez les deux liqueurs.

Pour épuiser entièrement l'ellébore de tout ce qu'il contient de principes solubles, on y versera du bon vin blanc du Rhin ou de Grave, jusqu'à ce qu'il en soit recouvert de cinq à six travers de doigt; on laissera macérer le tout pendant vingt-quatre heures, en remplaçant le vin qui aura pu s'évaporer pendant ce temps: on passera la liqueur, et on répétera l'opération: on réunira les liqueurs avec le marc, auquel on fera subir une coction dans cette liqueur, et

pendant trente ou quarante minutes seulement : on passera avec expression. Le produit de cette décoction sera mêlé aux infusions alkooliques, pour procéder à leur évaporation dans une bassine d'argent. La matière rapprochée en consistance de sirop épais, on y mêlera, en agitant beaucoup, un neuvième en poids d'alkool à 22 degrés; pour donner à cet extrait de l'homogénéité, on évaporera de nouveau jusqu'à ce qu'il ait acquis une consistance convenable.

On prépare la myrrhe en la réduisant en poudre, la faisant dissoudre dans l'eau, passant la solution, et l'évaporant jusqu'à la consistance d'extrait, ni trop mou, ni trop solide.

Quant au chardon bénit, il ne s'agit que d'en prendre la feuille avant la fécondation de la fleur, de la sécher à l'air, et de la réduire en poudre très-fine.

Toutes les conditions dont il vient d'être question exactement observées, on peut procéder au mélange des substances appropriées, pour former la masse pilulaire, qu'on laisse quelque temps à l'air, afin de la dessécher et de lui donner la consistance convenable.

Pilules de cynoglosse.....	} Conformément à la pharmacopée de Paris.
de térébenthine.....	

SECTION XVII.

TROCHISQUES ET TOPIQUES.

DANS le premier âge de la médecine, les trochisques ont joui d'une grande réputation : ce nom étoit donné à une foule de préparations plus ou moins compliquées, destinées à des usages internes et externes, dont les propriétés étoient diamétralement opposées; on les divisoit par petites masses composées d'une ou de plusieurs substances diversement figurées, et on les faisoit sécher au soleil.

A la vérité, on n'a pas connu assez le but des anciens dans la préparation de la plupart des trochisques. Il paroît qu'ils ont été inventés, non pas, comme l'ont dit nos plus célèbres pharmacologistes, pour conserver long-temps plusieurs substances, mais bien dans l'intention de favoriser leur division en les associant avec des intermèdes susceptibles d'en changer la texture naturelle, d'enlever aux uns leur état humide et spongieux, aux autres leur caractère tenace et élastique, afin de les mettre en état de subir l'action du pilon, et de passer à travers le tamis pour fournir une poudre plus propre à entrer dans les électuaires dits *opiatiques*.

On connoît des trochisques de plusieurs es-

pèces. Les uns sont de petits cônes friables qu'on a faits à l'aide d'un entonnoir, avec les pâtes liquides des substances broyées à l'eau ou des précipités nouvellement lavés, et qu'on a rangés sur des feuilles de papier pour leur procurer une prompte dessiccation : les autres sont des mélanges faits avec des poudres et du mucilage, sous la forme de petits pains, dans l'intention, soit de conserver certaines substances qui s'altéreroient facilement, gardées dans l'état de poudre, soit de pouvoir soumettre à une pulvérisation plus parfaite, des substances qui n'avoient pu d'abord fournir une poudre bien subtile, à cause de leur solidité ou de leur souplesse. Ces différens trochisques sont mis en poudre pour être employés à l'intérieur.

Les règles générales pour préparer les trochisques, sont : pour les premiers, une porphyrisation long-temps continuée ; pour les autres, une pulvérisation très-exacte, un emploi bien ménagé du mucilage, leur seul excipient, un mélange bien intime, une dessiccation complète, un endroit à l'abri de l'humidité, et des vaisseaux de verre pour leur conservation.

ÉPONGES PRÉPARÉES.

Choisissez des éponges fines ; lavez - les assez exactement pour qu'il n'y existe plus de corps

étrangers. Tandis qu'elles sont mouillées, entourez-les de ficelle en les serrant fortement : faites en sorte que les tours de la ficelle se touchent d'une manière si exacte, que toute l'éponge se trouve recouverte (à-peu-près comme les carottes de tabac) : ayez soin sur-tout, que la ficelle soit arrêtée à chaque bout de l'éponge par un nœud qu'on puisse défaire à volonté.

La partie de l'éponge découverte, peut être ensuite divisée à l'aide d'un instrument tranchant, et recevoir toutes les formes qu'on veut lui donner.

Les éponges préparées suivant ce procédé, doivent toujours être conservées dans des endroits à l'abri de l'humidité ; leur usage est incomparablement supérieur à celui des éponges cirées. Lorsqu'on veut se servir de cette éponge, on défait le nœud qui est à l'un des bouts de la ficelle, et on la déroule jusqu'à ce qu'on ait mis à découvert la quantité d'éponge dont on a besoin : on arrête ensuite la ficelle par un autre nœud, afin que le reste de l'éponge, qui ne doit pas servir pour le moment, puisse toujours être comprimé.

TROCHISQUES ESCAROTIQUES.

Les trochisques n'ont pas toujours été destinés à être déformés par l'action du pilon, pour

faire partie ensuite des remèdes internes. Plusieurs topiques désignés sous ce nom dans les plus anciens dispensaires, sont employés dans leur entier : la figure particulière qu'on leur a donnée n'a eu pour objet que leur application plus facile dans les plaies, comme caustiques.

Trochisques de minium.....	$\left\{ \begin{array}{l} \text{Conformément} \\ \text{à la pharmacopée} \\ \text{de Paris.} \end{array} \right.$
de blanc rhasis.....	

Topique du frère CÔME.

Prenez sulfure de mercure rouge

(cinabre artificiel.)..... 8 g^{mes} [2 gros.]

cendres de cuir tanné... 4 déc^{mes} [8 grains.]

sang-dragon..... 6 déc^{mes} [12 grains.]

arsenic blanc..... 20 déc^{mes} [40 grains.]

Mettez le tout en poudre impalpable, et faites-en un mélange exact dans un mortier de verre, pour l'employer principalement au traitement des ulcères chancreux du visage, de la manière suivante :

Prenez une petite quantité de cette poudre ; faites, avec quelques gouttes d'eau, une espèce de boue pas trop liquide, afin que l'arsenic ne puisse pas se précipiter. Portez ensuite ce topique, à l'aide d'un pinceau, sur l'ulcère, et étendez-le de l'épaisseur d'une feuille de papier : recouvrez le tout avec l'agaric de chêne ou la toile d'araignée, ou le byssus des tonneaux.

Avant l'application de ce remède, le malade doit y avoir été préparé par le régime du lait et par les purgations.

D'après la composition de ce topique, on se-
roit tenté de croire qu'il y entre des substances
inutiles: telles sont les cendres de cuir tanné;
mais de célèbres praticiens en chirurgie, qui
ont eu de fréquentes occasions d'en faire usage
avec succès, semblent nous imposer la condi-
tion de ne rien changer à la formule.

SECTION XVIII.

HUILES FIXES.

Substances, les unes liquides, les autres so-
lides, grasses, onctueuses au toucher; d'une sa-
veur douceâtre.

Elles sont inflammables, insolubles dans l'eau
et dans l'alkool, formant avec les alkalis caus-
tiques des composés connus sous le nom de
savon.

L'opération par laquelle on les obtient, con-
siste à broyer sous une meule ou à piler dans un
mortier des fruits oléagineux ou des semences
émulsives, à les réduire en pâte, à les enfermer
dans un sac de toile entouré lui-même d'un tissu
de crin, à les soumettre à l'action d'une forte
presse: l'huile abandonne le parenchyme dans
lequel

lequel elle étoit comme interposée, et s'écoule emportant avec elle du mucilage, dont une partie lui est combinée, et l'autre trouble sa transparence : on la débarrasse de celle-ci par le filtre; l'autre s'en sépare à la longue, mais l'huile ainsi clarifiée spontanément, n'a jamais la saveur douce de la première.

Ceux qui préparent les huiles pour les arts, emploient la torrification pour enlever aux semences émulsives leur humidité et détruire leur mucilage; ils obtiennent des produits plus abondans, mais beaucoup moins bons pour la médecine et qui ne doivent point servir à l'intérieur.

Il faut nécessairement préparer à froid toutes les huiles fluides destinées à ce dernier usage.

Huile d'amandes douces.

Au lieu de réduire en pâte les amandes douces pour en retirer l'huile, le pharmacien, après avoir enlevé la poussière adhérente à l'écorce des amandes, en les frottant avec un linge rude, doit les mettre en poudre, et les passer au tamis de crin.

Il est reconnu que la percussion continuée par laquelle les amandes sont amenées à l'état de pâte, déchire, divise leur parenchyme, leur mucilage, au point de les disposer à passer avec l'huile.

Or, il est démontré que l'huile est d'autant plus altérable qu'elle contient une plus grande quantité du mucilage ou du parenchyme de la semence ; que ce sont principalement ces deux substances qui contractent de l'âcreté, puisque les huiles rances, lavées à l'eau chaude, se rétablissent et reprennent de la douceur ; puisque des amandes rances fournissent une huile qui, filtrée aussi-tôt après son expression, est presque aussi douce que celle retirée des amandes saines.

HUILES CONCRÈTES.

Parmi les moyens usités dans la préparation des huiles concrètes, ceux qu'on doit employer pour le cacao nous serviront d'exemple.

Beurre de cacao.

PREMIER PROCÉDÉ.

On broye avec un cylindre de fer, sur une pierre chauffée un peu plus fort que pour la préparation de chocolat, du cacao des îles, torréfié, mondé de son écorce et de ses germes.

Dès qu'il est réduit en pâte liquide, on le renferme dans un sac de toile qu'on met à la presse entre deux plaques chauffées dans l'eau bouillante, le beurre passé, on fait bouillir dans de l'eau le résidu broyé de nouveau ; le beurre qui

y restoit encore, s'élève à la surface; on l'enlève lorsqu'il est refroidi; on le fait fondre avec l'autre; on le filtre au papier gris, à une température capable d'entretenir sa fluidité, et on le coule dans des moules de fer-blanc, où il prend dans nos climats une consistance analogue à celle de la cire.

2^e PROCÉDÉ.

Si au cacao bien broyé sur la pierre on ajoute de l'eau bouillante dans la proportion d'un kilogramme pour cinq de cacao, la masse soumise à la presse donne tout son beurre en une seule fois.

En général, dans les préparations des huiles destinées à servir comme aliment ou comme médicament, il faut apporter le plus grand soin dans l'entretien des moulins, des presses et autres ustensiles, afin d'éviter de leur communiquer un mauvais goût. On doit encore bien prendre garde d'employer les vaisseaux de cuivre, ce métal étant facilement attaqué par les huiles, et leur donnant une propriété *délétère*.

Les pains d'amandes douces épuisées d'huile, peuvent, sous forme de poudre, être employés à préparer des cataplasmes, à la place de la farine de lin aussi épuisée d'huile.

Les huiles fixes, ou par expression, se char-

196 MÉDICAMENS OFFICINAUX,

gent des principes résineux et aromatiques des végétaux ; de là, les huiles par digestion , par infusion , qu'on prépare dans les pharmacies.

Huile rosat

—— d'hypericum.....

—— decamomille.....

Baume tranquille , excepté les crapauds qui ne font que disposer l'huile à la rancidité ; d'ailleurs leurs prétendues vertus sont , comme celles de beaucoup d'autres substances animales , au nombre des fables , et leur usage médicinal relégué parmi les pratiques ridicules et inutiles.

Conformément
à la pharmacopée
de Paris.

DES GRAISSES DES ANIMAUX.

Elles varient singulièrement entre elles pour la couleur et la consistance ; mais comme elles présentent à-peu-près les mêmes principes à l'analyse chimique , et les mêmes vertus à la pratique médicale , on n'emploie guère que les graisses de porc et de mouton , privées par des lotions dans l'eau froide , du sang qu'elles contiennent ; et par une douce chaleur , des membranes et de l'albumine qui les renfermoient , et ensuite de l'humidité qu'on leur avoit ajoutée.

SECTION XIX.

E M P L Â T R E S.

Médicamens externes, fermes, solides à froid, se ramollissant à chaud, qu'on malaxe, qu'on étend sur du linge, qu'on applique, qui adhère à la peau sans couler, dont deux espèces, l'une est une solution de cire et de résine dans les huiles ou les graisses; l'autre une dissolution d'oxide de plomb, par les mêmes matières grasses.

Les règles générales à observer dans la préparation de ces différens emplâtres, sont :

Pour ceux composés d'huile et de cire, solution à feu doux de cette dernière, et mélange parfait des poudres, si on leur en ajoute.

Pour ceux qui contiennent des résines et des gommes-résines, liquéfaction et défection des premières, pulvérisation ou solution des secondes dans un alkool foible qui la rend plus complète que le vinaigre; ordinairement employé en consistance de résine.

Pour ceux dont la base est un oxide de plomb, la division extrême de cet oxide, sa dissolution accélérée en le mêlant à l'huile bouillante, et cuisant à feu nu quand les emplâtres doivent être brûlés; mais quand ils ne doivent pas

l'être, elle est retardée et modifiée en ne chauffant qu'avec une addition d'eau le mélange d'huile et d'oxide qu'on fait d'abord à froid.

Pour ces derniers sur-tout, bassine grande et à cul-de-lampe ; agitation continuelle du mélange à l'aide d'une spatule ; huile d'olive pure ; car il est bon de remarquer que les huiles dites siccatives, pour les emplâtres dont la base est un oxide métallique, ne leur donnent jamais la consistance requise ; cuisson qui les amène à ne plus s'attacher aux doigts lorsqu'ils sont refroidis.

Substances à ajouter successivement après la cuisson, singulièrement disposées au mélange : poudre tamisée ; extraits ni trop mous ni trop secs ; mercure éteint par la térébenthine ou par la graisse volatile aromatique ; savon râpé ; camphre divisé par l'huile ou par l'alkool, et enfin huiles.

Les emplâtres étant faits, on les malaxe par portions de quatre onces ; chaque portion, roulée en un cylindre, est divisée en quatre magdaléons qu'on enveloppe de papier, et qu'on pique à une de ses extrémités.

Emplâtre simple.

Prenez oxide de plomb demi-vitreux (litharge)..... $2\text{k}^{\text{mos}} \frac{3}{4}$ [5 livres.]

DEUXIÈME PARTIE. 199

huile d'olive..... 5 k^{mes} [10 livres.]
 eau quantité suffisante.

Faites cuire à grande eau jusqu'à ce que la litharge soit parfaitement dissoute, et que la masse emplastique ne s'attache plus aux doigts.

Il peut servir d'excipient pour toutes les substances avec lesquelles on desireroit augmenter l'action des emplâtres.

Emplâtre mercuriel.

Prenez emplâtre simple..... 2 k^{mes} [4 livres.]
 cire jaune..... 320 g^{mes} [10 onces.]
 mercure..... $\frac{1}{2}$ k^{me} [1 livre.]

Eteignez le mercure dans suffisante quantité de térébenthine, incorporez le tout à l'emplâtre, qu'on aura fait liquéfier avec la cire, sur un feu très-doux, et dans un vaisseau de terre ou de fer.

Au lieu d'éteindre le mercure dans la térébenthine, ce qui est toujours fort long, on pourroit employer l'onguent mercuriel.

Emplâtre pour les bougies.

Prenez oxide de plomb demi-vitreux

et porphyrisé..... 128 g^{mes} [4 onces.]
 suif..... 64 g^{mes} [2 onces.]
 cire jaune..... 64 g^{mes} [2 onces.]
 huile de noix..... 76 g^{mes} [3 onces.]

Emplâtre diachilum gommé.

Prenez emplâtre simple.....	} De chaq. 2 k ^{mes} 96 gr. 4 liv. 3 on- ces.
cire jaune.....	
poix résine.....	

Faites fondre le tout sur un petit feu. D'un autre côté,

Prenez galbanum.....	} De chaque 96 g ^{mes} 5 onces.
gomme ammoniacque.....	
sagapenum.....	
térébenthine.....	

Les gommes-résines préalablement dissoutes dans du vinaigre, passées et épaissies à consistance requise, seront parfaitement délayées dans la térébenthine prescrite; puis ajoutées, avec les précautions usitées, à la masse qu'on aura laissé refroidir à demi.

Emplâtre de savon.

Prenez emplâtre simple.....	5 k ^{mes} [6 livres.]
savon blanc et dur.....	$\frac{1}{2}$ k ^{me} [1 livre.]

Fondez-les ensemble, et faites cuire jusqu'à consistance d'emplâtre.

Si on se bornoit à liquéfier l'emplâtre et à y mêler le savon ratissé, sans cuisson, il en résulteroit une décomposition qui enleveroit au mélange la consistance requise.

Emplâtre de savon camphré.

Toutes les fois qu'on jugera à propos de camphrer l'emplâtre de savon, et généralement tous les emplâtres, il faut les liquéfier à une douce chaleur, diviser le camphre à l'aide de l'alkool, et l'y introduire sous forme pulvérulente, à la manière des gommes-résines, c'est-à-dire avec le tamis, dans la proportion de 1 gramme (18 grains) par 64 grains (1 once) d'emplâtre; mais il convient, à cause de l'extrême volatilité de cette huile concrète, de ne faire cette addition qu'à mesure des besoins.

S P A R A D R A P.

Prenez emplâtre simple ou autre qu'il plaira.

Térébenthine, quantité suffisante.

Attachez des bandes de toile fine sur les bords d'une table, faites liquéfier l'emplâtre, ajoutez la térébenthine; versez et étendez sur la toile à l'aide d'un couteau de fer légèrement chauffé, lissez la toile avec un cylindre de bois bien uni.

On ne doit préparer le Sparadrap qu'à mesure des besoins, non-seulement parce que l'emplâtre réduit tout en surface se sèche avec promptitude, mais qu'en s'oxigénant il change nécessairement de propriété.

SECTION XX.

POMMADES, CÉRATS, ONGUENS.

Ils diffèrent des emplâtres, par leur consistance sur-tout, qui en général est toujours plus molle; ils demandent qu'on observe les mêmes règles pour les préparer. Ils sont plus ou moins composés, mêlés d'huile, de graisse, de cire, de résine, de poudres végétales, animales, minérales, qui, à raison des différens degrés de mollesse qu'on leur donne, et des matières qui en sont la base, portent différens noms. Il faut les renouveler souvent, à cause de leur extrême propension à s'oxigénér ou à se rancir.

Onguent anti-psorique.

Prenez soufre sublimé, en poudre. 128 g^{mes} [4 onces.]

 muriate de soude, selma-

 rin décrépité, *idem*... 64 g^{mes} [2 onces.]

 graisse de porc..... $\frac{1}{2}$ k^{me} [1 livre.]

Faites du tout un mélange exact dans un vase de grès, de verre ou de faïence.

La dose pour chaque friction sera de huit grammes (deux gros), une ou deux fois par jour d'abord, ensuite tous les deux jours. A défaut de graisse de porc, on fera un mélange d'huile d'olive et de suif de bœuf ou de mouton, jusqu'à consistance convenable.

Pommade anti-ophtalmique.

Prenez axonge..... $\frac{1}{2}$ kme [1 livre.]
 oxide de mercure rouge
 par l'acide nitrique (pré-
 cipité rouge..... 32 gmes [1 once.]

Mêlez dans un mortier de verre.

Onguent d'althéa.....	} Conformément à la pharmacopée de Paris.
— de la mere	
— rosat	
— de styrax	
Baume d'Arcéus.....	

Pommade de Populeum.

Dès que les bourgeons de peupliers paroissent, il faut saisir le moment le plus opportun pour en recueillir la quantité qu'on jugera nécessaire, et les faire sécher aussi-tôt sur un four de boulanger ou dans une étuve, avec les précautions d'usage en pareil cas ; la dessiccation étant complète, on les retire de l'étuve et on les conserve pour s'en servir à mesure des besoins.

Dans cette opération les bourgeons qui n'ont perdu que leur humidité surabondante deviennent plus propres à fournir à la graisse la résine qu'ils contiennent, quelle que soit l'époque où on les emploie.

Prenez germes de peuplier séchés.. $\frac{1}{2}$ kme [1 livre.]
 axonge de porc..... 3 kmes [6 livres.]

204 MÉDICAMENS OFFICINAUX,

La veille du jour où on sera certain d'avoir à sa disposition toutes les plantes qui entrent dans la composition du populeum, on fait liquéfier la graisse dans une bassine qu'on verse dans un pot de grès dans lequel on a mis les germes de peupliers qu'on laisse digérer pendant 24 heures. Alors

Prenez feuilles récentes

de pavot noir.....
de mandragore.....
et à son défaut de la bel-
ladone.....
de la jusquiame.....
de grande joubarbe.....
de petite joubarbe.....
de laitue.....
de hardane.....
de violier.....
d'orpin.....
de ronce.....
de morelle.....

De chaque
96 g^{mes} [3 onces.]

192 g^{mes} [6 onces.]

Toutes ces plantes étant contuses dans un mortier de marbre avec un pilon de bois, sont mises dans une bassine avec le mélange de graisse et de germes de peuplier. On fait cuire le tout jusqu'à ce qu'il ne reste plus d'humidité, en remuant sans discontinuer; on passe à travers un linge serré avec expression, et on le dépure en tenant quelques heures dans un bain-marie

bouillant le vase dans lequel cet onguent aura d'abord été coulé ; on le passe une seconde fois sans expression dans un autre vase, où il doit se refroidir paisiblement et être conservé.

Le populeum ainsi préparé, possède toutes les qualités requises ; il se conserve plus d'une année sans se rancir, et n'est pas aussi sujet à se grumeler que celui fait en suivant l'ancienne méthode.

CÉRAT.

Prenez cire jaune.....	128 g ^{mes} [4 onces.]
huile d'olive fine.....	384 g ^{mes} [12 onces.]
Eau.....	quantité suffisante.

On fait liquéfier dans l'huile au bain-marie la cire coupée menue, on passe à travers un linge, on agite le mélange dans un mortier de marbre chauffé préalablement, et lorsqu'il est à demi refroidi, on ajoute, peu à peu, de l'eau que l'on incorpore parfaitement.

Le cérat doit être préparé souvent et en petite quantité, parce qu'il contracte facilement de la rancidité, et qu'ensuite il n'est plus propre aux usages auxquels on le destine.

La cire jaune est ici employée de préférence :

1°. Parce qu'elle est la vraie cire vierge qu'on trouve par-tout, et qu'elle contient un principe colorant qui a été reconnu jouissant de quelques propriétés médicamenteuses.

2°. Parce que la cire blanche du commerce est souvent mélangée de suif de mouton, qui change les proportions de la cire, et ne doit pas se trouver dans le cérat.

On pourroit, au lieu d'eau simple, employer une eau aromatique, ou bien l'eau végéto-minérale; et dans ce dernier cas c'est ce qu'on nomme *Cérat de Goulard*.

Autre Cérat.

Prenez cire jaune 150 g^{mes} [5 onces.]
huile d'olive fine..... 628 g^{mes} [20 onces.]

Faites fondre la cire dans l'huile, passez à travers un linge, agitez le mélange jusqu'à ce qu'il soit refroidi. Conservez pour l'usage.

Cette pommade, car ce n'est pas un cérat, a l'avantage de se conserver plus de temps sans rancir; elle pourroit être substituée à l'axonge qui entre dans la composition de certaines pommades ou onguens, lorsqu'on n'a pas toujours à sa disposition cette graisse animale récente.

Onguent mercuriel. (Néapolitain.)

Prenez mercure..... } De chaque
axonge } parties égales.

Il faut d'abord triturer le mercure avec une petite quantité de vieil onguent, jusqu'à ce qu'avec une bonne loupe on n'aperçoive aucun

globule métallique. Il ne s'agit plus ensuite que d'ajouter, par portion, l'axonge.

Toute pommade dans laquelle entre le soufre, sous quelque forme que ce soit, suffit au traitement et à la guérison de la gale. L'onguent citrin mercuriel entraîne trop d'inconvéniens dans son usage pour l'admettre au nombre des anti-psoriques. On ne doit s'en servir qu'avec la plus grande circonspection.

Onguent basilicum.

Prenez poix noire.....	} De chaque 392 g ^{mes} six onces.
poix résine.....	
cire jaune.....	
huile d'olive.....	$\frac{1}{2}$ k ^{me} [1 liv. et dem.]

Faites fondre et bouillir légèrement ensemble ces substances, et passez à travers un linge.

Il reste au fond de la bassine une matière qui s'est séparée de la poix noire; c'est une sorte d'extracto-résineux que l'huile ne peut dissoudre. Inutilement on laisseroit cet onguent sur le feu, on ne viendrait jamais à bout d'opérer la dissolution complète de cette matière.

Onguent contre la Teigne.

Prenez farine de froment.	150 g ^{mes} [4 onc. 5 gros.]
vinaigre.....	2 k ^{mes} [4 livres.]
poix noire.....	200 g ^{mes} [5 onc. 2 gros.]
blanche.....	60 g ^{mes} [2 onc. 7 gros.]

208 MÉDICAMENS OFFICINAUX,

résine 60 g^{mes} [1 once 7 gros.]
galipot 60 [1 once 7 gros.]

Délaissez la farine de froment dans le vinaigre, de manière qu'il ne reste aucun grumeau ; passez à travers un tamis de crin , et faites cuire dans une bassine de cuivre , pour donner au mélange la consistance de colle ; alors ajoutez la poix résine , &c. fondue préalablement et passée à travers un linge : agitez le tout jusqu'à ce que l'onguent ait acquis une teinte jaune foncé.

SECTION XXI.

MÉDICAMENS CHIMIQUES.

Les médicamens chimiques sont ainsi nommés :

1°. Parce qu'ils sont les produits de diverses opérations, plus spécialement du ressort de la chimie proprement dite.

Telles sont l'oxigénation, la dissolution, la cristallisation, la sublimation, la précipitation, la calcination, &c.

2°. Parce que les phénomènes de chimie que présentent ces opérations, sont plus nombreux, tiennent davantage au système général de cette science, exigent des connoissances plus approfondies pour être saisis et expliqués.

Ne pouvant donner ici, pour la préparation de

de ces médicamens, les procédés qui conviennent avec toute l'étendue dont ils sont susceptibles, ni développer la théorie des phénomènes qui résultent de ces procédés, avec autant de clarté, de méthode et d'intérêt qu'il en existe dans les ouvrages de nos chimistes modernes, nous y renvoyons les élèves : ce seroit au moins une superfluité que de les rappeler dans un simple code spécial pharmaceutique.

On se bornera seulement à observer que plusieurs savans qui se sont illustrés dans la carrière honorable et pénible de la médecine-pratique, n'ont formé aucun doute que si un jour on parvenoit à découvrir la véritable nature du principe médicamenteux, la première découverte seroit certainement faite sur quelques remèdes chimiques, résultant sur-tout des substances métalliques. Mais leur manière d'agir restera peut-être encore long-temps un problème pour nous ; ce n'est qu'en suivant pas à pas la marche de la nature, en recueillant toutes les données sur l'économie animale, en les combinant ensemble et les comparant avec ce qu'on observe, qu'il sera possible de connoître avec quelque certitude l'action et la vertu des médicamens.

ACIDES.

Médicamens, les uns liquides, les autres solides, reconnoissables à leur saveur aigre, à la propriété qu'ils ont de se combiner avec une infinité de substances, de faire effervescence avec les carbonates, de changer en rouge les couleurs bleues des végétaux, &c.

La chimie compte un très-grand nombre d'acides.

La médecine des hospices emploie particulièrement les suivans :

Acide sulfurique.

Liquide résultant de la combinaison saturée de soufre et d'oxygène. Il est blanc, inodore, corrosif, remarquable, quand il est concentré, par sa pesanteur presque double de celle de l'eau, par les propriétés qu'il a de s'échauffer en le mêlant avec l'eau et l'alkool, de noircir et de charbonner les substances végétales et animales.

Il est préparé en grand par la combustion du soufre.

On l'emploie ordinairement moins concentré.

Acide sulfurique affoibli. (Esprit de vitriol.)

Acide sulfurique à 66 degrés... 100 g^{mes} [3 onces.]
Eau distillée. 800 g^{mes} [1 liv. 8 onc.]
Mêlez.

Acide nitreux.

Liquide formé par la combinaison de l'oxygène et de l'oxide d'azote en excès ; il exhale un gaz d'un rouge orangé, d'une odeur désagréable, et est dû à la décomposition du nitrate de potasse par les intermèdes que prescrit le *Codex de Paris*.

Acide nitrique.

C'est l'acide nitreux auquel on a fait perdre son oxide d'azote surabondant. Il est blanc et presque sans odeur. (*Conformément au Codex de Paris.*)

Acide muriatique.

Liquide corrosif, d'une odeur piquante, qu'on retire du muriate de soude.

Lorsqu'on sature l'acide muriatique de l'oxygène extrait des corps brûlés, des oxides métalliques par exemple, il acquiert une couleur jaune verdâtre, le nom d'*acide muriatique oxigéné*, et la propriété de sanifier les endroits infectés. (*Conformément au Codex de Paris.*)

Acide carbonique.

Formé par la combinaison de l'oxigène avec du carbone : il s'exhale des liqueurs vineuses en fermentation sous la forme de gaz ; celui qu'on obtient de la décomposition des carbonates par l'acide sulfurique, étant dissous dans l'eau distillée, donne l'acide carbonique liquide.

Acide acétique ordinaire. (Vinaigre distillé.)

Cet acide s'obtient par la distillation du vinaigre de vin dans des vaisseaux de verre ou de grès, avec la précaution de ne pas pousser trop loin l'opération, afin que la liqueur distillée ne contracte pas d'odeur empyreumatique.

Acide acétique concentré. (Vinaigre radical.)

PREMIER PROCÉDÉ.

Prenez vinaigre distillé 6 kmes [12 livres.]
 carbonate de chaux. autant que vous voudrez.
 acide sulfurique à
 66 degrés autant que vous voudrez.

On sature de vinaigre distillé une quantité suffisante de craie desséchée ; après avoir rapproché la matière à une douce chaleur, on l'introduit dans une cornue tubulée, et on verse par la tubulure environ moitié son poids d'acide

sulfurique; on procède à la distillation à un feu très-moderé, que l'on augmente progressivement; on obtient un acide acétique très-suave.

2^e PROCÉDÉ.

Prenez acétate de cuivre (cristaux de verdet) autant que vous voudrez; desséchez à l'étuve ou au bain-marie, distillez à la cornue, et rectifiez.

Acide boracique.

Il est solide, en cristaux aplatis en feuillets minces, peu solubles; il portoit autrefois le nom de *sel sédatif*: on le retire du borate sur-saturé de soude.

Acidule tartareux.

Acide qui tient une petite quantité de potasse. Il se sépare du vin en se cristallisant contre les parois des tonneaux: on pourroit le purifier dans les laboratoires, en employant les blancs d'œufs et en écumant comme on fait pour le sucre; mais il est apporté par le commerce qui le tire de Venise et de Montpellier. Dans cette dernière ville, on le purifie en grand avec une terre de la nature des argiles, et dans l'autre, avec des cendres. Il est connu sous les noms de *crème de tartre* et de *cristaux de tartre* (tartrite acidule de potasse).

Acide tartareux.

On le prépare de la manière suivante :

Prenez tartrite acidule de potasse
 (crème de tartre) 3 k^{mes} [6 livres.]
 carbonate calcaire pulvé-
 risé quantité suffisante.
 eau de rivière 12 k^{mes} [24 livres.]

Faites bouillir, dans une marmite, l'eau avec le tartrite acidule.

Projetez-y peu à peu le carbonate calcaire, en agitant avec une spatule de bois, et jusqu'à ce que la cessation de l'effervescence indique l'absorption totale de l'acide.

Le tartrite de chaux, résultant de cette combinaison, est insoluble; il se précipite : on le sépare par décantation ; on le lave à l'eau froide ; on le mêle par portion avec de l'acide sulfurique préparé dans les proportions de 6 kil. [12 liv.] d'eau, sur 640 gram. [7 onc.] d'acide concentré.

Le tartrite de chaux se décompose ; il se forme du sulfate de chaux, qui est insoluble.

L'acide tartareux resté dans la liqueur surnageante, s'y cristallise après une évaporation, pendant laquelle il se précipite encore du sulfate de chaux qu'on a soin d'en séparer.

On le purifie en dissolvant ses cristaux à froid dans l'eau, et en procédant à une nouvelle cristallisation.

En prenant la liqueur qui contient l'acide tartareux, après qu'elle est débarrassée du sulfate de chaux, et avant qu'elle pût donner des cristaux, on auroit un acide tartareux fluide, dont l'emploi pourroit être facilement déterminé.

Acide succinique.

On donne aujourd'hui ce nom à un acide concret qui s'élève pendant la distillation du succin à la cornue. Cet acide est toujours imprégné d'huile qui passe en même temps, et qu'on peut purifier par sublimation ou par solution dans l'eau, évaporation bien ménagée au bain-marie et cristallisation. L'huile de succin est un autre produit de cette distillation; elle s'employoit autrefois après avoir été rectifiée sur des argiles blanches, sur du charbon. Mais il est possible maintenant de l'avoir sur-le-champ pure sans le concours d'aucun intermède, au moyen d'une chaleur douce et de vaisseaux extrêmement propres. Il en est de même des huiles volatiles, existant toutes formées dans les huiles empyreumatiques obtenues de la décomposition des substances végétales et animales, principalement de la corne de cerf, d'où l'on tiroit cette fameuse huile de Dippel tant célébrée dans le dernier siècle comme un spécifique contre l'épilepsie, et tombée maintenant en désuétude.

ALKALIS.

MÉDICAMENS remarquables par leur saveur âcre, brûlante, caustique, par leur déliquescence, par leur action énergique sur les matières animales qu'ils décomposent et détruisent, par la propriété qu'ils ont de changer en vert les couleurs bleues des végétaux, d'augmenter l'intensité de celle du tournesol, de favoriser la fusion des terres quartzeuses, enfin par leur tendance à la combinaison. Les trois alkalis principalement employés jusqu'à ce jour en médecine, sont la *potasse*, la *soude* et l'*ammoniaque*.

Médicamens dus à la combinaison des acides avec les alkalis, les terres et les métaux.

Sulfate de soude (sel de glauber) ..	} Fournis par le commerce.
de magnésie (sel d'Epsom).	
d'alumine et de potasse (alun)	
de fer (vitriol vert)	
de cuivre (vitriol bleu) ..	
de zinc (vitriol blanc)	
d'alumine calcinée (alun calciné)	} Conformément à la pharmacopée de Paris.
Nitrate de potasse purifié (nitre) ..	
liquide de mercure (eau mercurielle)	
d'argent fondu (pierre infer- nale)	

Muriate de soude (sel marin).....	} Par le commerce.
d'ammoniaque (sel ammoniac).....	
Muriate sur-oxygéné d'antimoine (beurre d'antimoine)...	} Conformément à la pharmacopée de Paris.
sur-oxygéné de mercure (sublimé corrosif) ..	
de mercure (précipité blanc).....	
de mercure doux.....	

Pour employer le muriate de mercure doux, il est nécessaire de le porphyriser et de le laver à diverses reprises avec suffisante quantité d'eau distillée chaude, afin de dissoudre le peu de muriate mercuriel sur-oxygéné qu'il pourroit encore contenir.

Acétate de potasse liquide. (Terre foliée de tartre.)

Prenez carbonate de potasse purifié la quantité que vous voudrez; versez par-dessus peu à peu de bon vinaigre blanc jusqu'au point de saturation. Filtrez et conservez pour l'usage.

La liqueur résultant de ce mélange contient par 52 grammes [1 once] environ, 15 décigrammes [50 grains] de terre foliée de tartre sèche. Le mode indiqué ici appartient à Boerhaave; il est prompt, commode, économique et donne un médicament très-efficace.

Acétate de soude liquide. (Terre foliée minérale.)

Si au lieu de carbonate de potasse c'est celui de soude qu'on emploie, on obtiendra l'acétate de soude liquide : évaporé jusqu'à consistance de sirop épais, et mis dans un endroit tempéré, cet acétate formera des cristaux en prismes aiguillés, qui pourroient entrer ensuite dans des opiates ou des pilules : 52 grammes [1 once] d'acétate de soude liquide égalent 8 grammes [deux gros] d'acétate de soude solide.

Acétate ammoniacal liquide. (Esprit de mindererus.)

Versez sur le carbonate d'ammoniaque concret du vinaigre blanc, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'effervescence; filtrez la liqueur, conservez pour l'usage.

Sans doute les acétates de potasse, de soude et d'ammoniaque, préparés avec l'acide acétique, au lieu du vinaigre, seroient plus purs, en ce qu'ils ne contiendroient ni tartrite, ni malate, ni extractif; mais l'expérience et l'observation ont suffisamment prouvé que ces trois substances confondues dans les acétates, ne sauroient affoiblir leur efficacité reconnue. Ces médicamens ont été employés, pendant la der-

nière guerre, dans les hôpitaux militaires, avec le plus grand succès.

Conservés dans l'état liquide, les acétates dont il s'agit n'ont aucun des inconvéniens des acétates desséchés ; ceux-ci, pour prendre cette forme, sont, pendant leur évaporation, trop long-temps en contact avec l'air et la lumière, pour ne pas éprouver dans leur combinaison des changemens notables.

Aussi voyons-nous souvent l'acétate de potasse desséché devenir alkalin, et présenter, par conséquent, un remède incertain dans ses effets ; celui d'ammoniaque abandonner une portion de son acide, à cause du peu d'adhérence qu'il a avec l'ammoniaque.

On le répète, les acétates, tels qu'ils sont proposés ici, doivent toujours mériter la préférence, à raison de la facile décomposition qu'ils subissent à l'évaporation la plus ménagée, des soins, des embarras et des frais qu'ils exigent pour les obtenir concrets ; mais il faut avoir l'attention de n'en préparer qu'à mesure du besoin, parce qu'ils pourroient, à la longue, se détériorer.

Acétate de plomb liquide. (Extrait de Saturne.)

Prenez oxide de plomb demi-vitreux $\frac{1}{2}$ k^{me} [1 livre.]

en poudre (litharge).....

vinaigre blanc..... 2 k^{mes} [4 livres.]

Faites bouillir légèrement dans un vase de terre vernissée, en agitant continuellement avec une spatule de bois jusqu'à réduction de moitié; filtrez ensuite la liqueur quand elle est refroidie; conservez-la dans un vaisseau bien bouché.

Le résidu qui demeure au fond est l'oxide de plomb non épuisé, dont on peut encore tirer parti en le faisant servir avec de nouveau vinaigre, pour en former du nouvel extrait de Saturne, ainsi que cela se pratique dans les hôpitaux militaires.

Si au lieu de vinaigre on emploie son acide, et qu'on fasse évaporer la liqueur, on obtient, par le refroidissement paisible, des cristaux en prismes allongés ou en aiguilles informes; c'est l'acétate de plomb cristallisé (sucre ou sel de Saturne) qui se prépare en grand aujourd'hui dans plusieurs de nos départemens, par un procédé beaucoup plus économique que celui dont se servoient les Bataves.

Tartrite antimonie de potasse. (Émétique.)

Prenez tartrite acide de potasse
 en poudre fine..... 2 k^{mes} [4 livres.]
 oxide vitreux d'antimoine..
 transparent et porphyrisé.. 1 k^{me} [2 livres.]

Faites du tout un mélange que vous projetterez peu à peu dans eau bouillante, quantité suffisante, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'effervescence. Au bout de quelques minutes d'ébullition retirez le vaisseau du feu, et laissez refroidir. Filtrez ensuite la liqueur, et évaporez-la à une douce chaleur, jusqu'au point de cristallisation. Si les cristaux ne sont pas purs, on les fera dissoudre dans une nouvelle quantité d'eau distillée, et on procédera à leur purification et à leur dessiccation.

Pour cette préparation il faut se servir de vaisseaux de grés, de faïence, de porcelaine, ou de tout autre vaisseau de terre dont la couverture ne seroit pas faite avec un oxide de plomb; en général, comme il est peu soluble, il ne faut l'employer qu'après avoir été exactement porphyrisé, et cette dernière opération ne doit être exécutée que dans un endroit séparé de la pharmacie.

Borate sur-saturé de soude (borax). Par le commerce.

Tartrite acidule de potasse soluble. (Crème de tartre soluble).

Prenez acide boracique..... 96 g^{mes} [3 onces.]
 tartrite acidule de po-
 tasse..... 768 g^{mes} [1 liv. 8 onc.]
 eau bouillante..... 192 g^{mes} [6 onces.]

Faites du tout une pâte, et agitez le mélange sur le feu dans une bassine d'argent, jusqu'à siccité; pulvérisez et conservez pour l'usage.

Tartrite de fer desséché. (Boule de mars de Nancy.)

Prenez tartrite rouge acidulé de po-
 tasse en poudre fine..... 1 k^{me} [2 livres.]
 limaille de fer passée au tamis
 de soie..... $\frac{1}{2}$ k^{me} [1 livre.]

Mettez ce mélange dans une chaudière de fer, humectez-le avec de l'eau et de l'alkool à 25 degrés, dans les proportions de deux parties d'eau et une d'alkool; placez la chaudière sur un fourneau à une chaleur douce, remuez de temps en temps, et lorsque la matière commence à se dessécher, ajoutez une nouvelle quantité d'eau et d'alkool, pour faire encore une pâte liquide; desséchez comme la première fois; ajoutez pour la troisième fois de l'eau et de l'alkool; évaporez cette fois en remuant tou-

jours, jusqu'à ce que la matière ait la consistance d'une bouillie très-épaisse; retirez alors le vaisseau du feu, et abandonnez la matière à elle-même, pendant environ 8 ou 12 heures, après quoi achevez de dessécher, et roulez promptement les boules. Il faut que la matière soit très-chaude si on veut que les boules soient bien faites; d'abord elles ne sont pas très-foncées en couleur, mais au bout de quelques jours elles noircissent.

Tartrite de fer soluble (tartre mar-	} Conformément à la pharmacopée de Paris.
tial soluble).....	
liquide (teinture de mars).....	

Carbonate de potasse.

Pour l'obtenir on lessive les cendres de la plupart des végétaux qui croissent loin de la mer; le salin qui en résulte est d'un brun noirâtre. Lorsqu'on travaille en grand on l'étend dans un four, à côté duquel est un foyer dont la flamme, par une ouverture latérale, vient se réverbérer sur la matière et brûler les corps qui la salissoient. C'est l'alkali du commerce.

Il contient des sels étrangers; on le dissout dans une très-petite quantité d'eau froide; on rapproche la dissolution; les sels se précipitent. La combustion des pains de lie tirés de la presse

des vinaigriers desséchés, brisés par morceaux et mis en tas ;

Celle du tartre, qu'on a divisé pour cette opération en petites portions renfermées dans des cornets de papier trempés dans l'eau ;

Celle d'un mélange de parties égales de nitrate de potasse et de tartre ou de charbon, fournissent le même alkali, mais plus pur et plus propre aux usages de la médecine. Ces différens alkalis sont des carbonates de potasse non saturés, qui ont besoin d'être purifiés.

Carbonate de soude.

La nature nous l'offre en quelques endroits sous le nom de *natrum* ; mais il n'est jamais pur ; on le retire des cendres du kali par le procédé suivant :

Prenez soude d'Alicanthe du commerce 25 kilog. [50 liv.], lessivez à diverses reprises, évaporez les lessives jusqu'à siccité ; exposez à l'air pendant un mois le sel obtenu, il absorbera de l'acide carbonique : faites-en la solution dans un peu d'eau, et filtrez ; il restera sur le filtre des sels moins solubles que le carbonate de soude qu'on obtiendra par la cristallisation.

Carbonate

Carbonate d'Ammoniaque. (Alkali volatil
concret.)

On le retire des substances animales } Conformément
par la distillation , mais beaucoup } à la pharmacopée
plus pur par la décomposition du } de Paris.
muriate d'ammoniaque.....

Carbonate de Magnésie pure.

Faites dissoudre dans une grande quantité d'eau du sulfate de magnésie, ou sel d'epsom d'Angleterre : filtrez la dissolution, versez du carbonate de potasse liquide et qui ne soit pas saturé, jusqu'à ce que la décomposition du sulfate soit complète; ce dont il sera facile de s'assurer, lorsqu'il ne se précipitera plus de flocons blancs, par l'affusion de l'alkali. Filtrez ensuite, et vous obtiendrez sur le filtre du carbonate de magnésie, qu'il faudra laver à plusieurs eaux chaudes pour enlever le sulfate de potasse, et sécher avec soin.

Carbonate oxide de fer (safran de } Conformément
mars à la rosée..... } à la pharmacopée
de Paris.

226 MÉDICAMENS OFFICINAUX,

Médicamens obtenus par la décomposition des Carbonates.

Magnésie calcinée.

Prenez du carbonate de magnésie; calcinez-le dans un creuset que vous entretiendrez rouge pendant deux heures; l'acide carbonique se dégagera de la magnésie; elle sera alors pure, non effervescente, très-blanche, très-légère; mais il faut avoir l'attention de la tenir dans un flacon bien bouché, sans quoi elle ne tarderoit point à reprendre l'acide carbonique dont elle avoit été privée par la calcination.

Eau de Chaux.

Prenez chaux récente $\frac{1}{2}$ k^{me} [1 livre.]

Mettez-la dans une terrine, et arrosez-la avec une petite quantité d'eau, afin de la faire fuser. Lorsque la chaux sera éteinte et réduite en poudre, ajoutez-y

Eau commune..... 4 k^{mes} [8 livres.]

Agitez le tout avec une spatule de bois, et introduisez la liqueur trouble dans une bouteille de verre ou de grès, que l'on bouchera avec soin. La chaux gagnera bientôt le fond du vase, et la liqueur ne tardera pas à s'éclaircir.

Toutes les fois que l'on aura besoin d'eau de chaux, on en décantera la quantité prescrite, et l'on ajoutera à l'instant la même quantité d'eau commune. On agitera de nouveau, et on laissera déposer, comme il est dit ci-dessus. C'est le moyen d'avoir toujours sous la main de bonne eau de chaux.

*Médicament dû à la combinaison de l'Alkali
et de l'Huile.*

Savon médicinal.	{	Conformément
		au Codex.

Nota. Il est essentiel de préparer le savon dans les pharmacies : celui du commerce est suspect, parce qu'il a séjourné dans des vaisseaux de cuivre ou de plomb ; parce que les ingrédients ne sont pas toujours bien choisis, ni les proportions bien observées. Mais il faut substituer à l'huile d'amandes douces, prescrite par le Codex, l'huile d'olives ; le savon qui en résulte est, à la vérité, moins blanc, mais il se conserve beaucoup plus long-temps sans se rancir.

*Médicaments reconnus pour être des combi-
naisons de l'Oxigène avec les Métaux.*

Oxide de fer noir. (Éthiops martial.)

Prenez fer en poudre fine.	[2 parties.]
oxide rouge de fer.	[1 partie.]

Mettez ces deux substances bien mélangées

228 MÉDICAMENS OFFICINAUX,

dans un creuset couvert; chauffez fortement pendant deux heures.

Oxide de plomb rouge (minium). } Par le
de plomb demi-vitreux (litharge). } commerce.

Ammoniaque liquide. (Alkali volatil fluor.)

Prenez muriate d'ammoniaque. [1 partie.]
chaux vive. [2 parties.]

Le sel et la chaux doivent être en poudre; il faut en faire le mélange, l'introduire dans une marmite de fonte recouverte d'un chapiteau de fer étamé, adapter un ballon qui communiquera à l'appareil de Woulf: les flacons doivent contenir de l'eau distillée égale en poids au muriate d'ammoniaque employé. Il faut luter exactement toutes les jointures avec un composé de pâte d'amandes, de chaux et de blanc d'œuf. Le feu doit être conduit avec beaucoup de précaution en commençant, et continué jusqu'à ce qu'il ne passe plus de gaz.

Nota. Plusieurs pharmaciens sont dans l'usage de pousser le feu avec trop de violence, même jusqu'à fondre le muriate de chaux. On a observé que le produit que l'on obtenoit alors n'équivaloit pas à la dépense du charbon, et que souvent les dernières portions du gaz d'ammoniaque étoient chargées de vapeurs colorées et empyreumatiques.

Potasse caustique (pierre à cautère.)

On peut substituer la soude à la potasse et granuler ce caustique plutôt que de le couler en masses sur des plaques de fer ; cette forme est plus avantageuse pour l'usage chirurgical. } Conformément à la pharmacopée de Paris.

Oxide de mercure par l'acide nitrique (précipité rouge).
 de zinc sublimé (fleurs de zinc).
 d'antimoine gris (chaux d'antimoine).
 sulfuré demi-vitreux (crocus metallorum).
 vitreux (verre d'antimoine).
 blanc { (antimoine diaphorétique).
 lavé.
 non lavé (fondant de Rotrou). } Conformément à la pharmacopée de Paris.

L'antimoine diaphorétique peut bien n'être pas le diaphorétique par excellence ; mais en qualité d'oxide métallique, il n'est pas plus dénué de propriétés que les autres oxides.

Médicamens tirés du Soufre natif.

Fleurs de soufre.
 lavées. } Conformément à la pharmacopée de Paris.

*Médicamens résultant de l'union du Soufre
avec les Alkalis, les Terres, les Métaux.*

Sulfures alcalins.	} Conformément à la pharmacopée de Paris.
terreux,	

Sulfure de Magnésie.

Prenez magnésie carbonatée. 1 k^{me} [2 livres.]
soufre en canon pulvérisé. . . 3 k^{mes} [6 livres.]

Faites fondre le soufre dans un creuset de terre; lorsqu'il sera liquéfié, ajoutez par portions la magnésie, ayant soin de remuer le mélange avec une verge de fer, afin de hâter la combinaison. Versez sur une plaque de métal, laissez refroidir, et conservez le sulfure dans un vase bien bouché.

Sulfure d'antimoine (antimoine por-
phyrisé).

de mercure.	{	Ethiops miné- ral (oxide de mercure sulfuré noir)	} Conformément à la pharmacopée de Paris.
		Cinabre (oxide de mercure sulfuré rou- ge)	

L'oxide de mercure sulfuré noir, nouvelle-
ment préparé, produit souvent la salivation,
effet qui n'a plus lieu à mesure qu'il vieillit :
on doit donc en avoir de récemment et d'an-

ciennement préparé, pour satisfaire aux diverses intentions.

Pour éviter la décomposition du carbonate qui peut avoir lieu pendant la fusion, il en est qui préfèrent de faire bouillir le mélange ci-dessus avec de l'eau.

Oxide d'antimoine hydro-sulfuré rouge.
(Kermès minéral.)

Faites bouillir dans une chaudière de fer la solution de carbonate de soude, obtenue de 25 kilogrammes de soude d'Alicante ; après l'avoir étendue d'eau, ajoutez-y trois kilogrammes de sulfure d'antimoine pulvérisé.

Laissez tomber le feu après une demi-heure d'ébullition ; le sulfure d'antimoine se précipitera, la liqueur deviendra claire ; enlevez-la avec une poêle sans toucher au dépôt.

Passez à travers une toile ; la liqueur se troublera, laissera précipiter l'hydro-sulfure rouge d'antimoine, qu'on séparera par le filtre ; après la filtration, cette liqueur, traitée avec trois nouveaux kilogrammes de sulfure, donne une quantité non moins considérable de précipité. Elle ne s'épuise qu'après avoir employé sept kilogrammes et demi de sulfure.

L'hydro-sulfure des différentes précipitations, lavé à l'eau froide, puis à l'eau chaude,

252 MÉDICAMENS OFFICINAUX,

devenu insipide, égoutté suffisamment, exposé dans une toile à la presse, séché à l'étuve, broyé dans un mortier de marbre et passé à travers un tamis de soie, est mis dans un flacon pour l'usage.

*Médicamens résultant de l'action des Acides
sur l'Alkool.*

Éther sulfurique.

On met dans une cornue de verre une certaine quantité d'alkool à trente-cinq degrés, on verse dessus parties égales en poids d'acide sulfurique à 66 degrés, en observant que les proportions du mélange ne doivent pas être moindres que deux à trois kilogrammes [4 à 6 livres], le mélange s'échauffe, on l'agite à chaque affusion de l'acide pour que la chaleur n'augmente que graduellement, et ne fasse pas briser le vaisseau. Le mélange achevé, on place la cornue sur un bain de sable chauffé au même degré qu'elle, on adapte à son bec une alonge qui entre dans un récipient plongé dans de l'eau froide ou glacée. L'appareil monté et lité convenablement, on fait, sous le bain de sable, un feu capable de porter la liqueur de la cornue à une température de 78 degrés.

Il passe dans le récipient :

- 1°. Un alkool d'une odeur suave;
- 2°. De l'éther mêlé d'acide sulfurique qui s'annonce par son odeur et par des vapeurs blanches, dont la première apparition détermine le changement de récipient;
- 3°. De l'acide sulfurique et une huile qu'on appelle huile douce de vin.

Ces produits obtenus; on arrête la distillation, parce que le résidu est disposé à se boursouffler et à passer dans le récipient; il n'est plus qu'un mélange d'acide sulfurique non décomposé, et de soufre, dans lequel nage une matière qui, séparée, lavée et desséchée, ressemble à du bitume.

Rectification de l'Éther.

On distille au bain-marie ou à une chaleur équivalente avec le même appareil, les deux premiers produits de l'opération, après avoir saturé l'acide sulfureux s'il y existe, par quelques gouttes de carbonate de potasse, en liqueur, ou mieux encore, par de la magnésie.

L'éther, cette fois, passe le premier, on le sépare; il est très-léger, très-volatil, très-odorant et très-inflammable.

On poursuit la distillation pour obtenir ce qui reste d'éther et tout l'alkool.

234 MÉDICAMENS OFFICINAUX,

Éther sulfurique alkoolisé. (Liqueur minérale d'Hoffmann.)

En fractionnant les produits de la distillation, de manière que le second contienne parties égales d'éther et d'alkool, on a l'éther sulfurique alkoolisé, ou la liqueur d'Hoffmann.

Éther sulfurique alkoolisé. (Liqueur d'Hoffmann.)

Prenez alkool à 35 degrés. } De chaque
 éther sulfurique. } $\frac{1}{2}$ k^{me}. [1 livre.]
 huile douce de vin. } 8 g^{mes} [2 gros.]

Mêlez et conservez dans un flacon bouché en cristal.

Acide sulfurique	Avec acide sulfurique à 66 degrés. Trop ancienne elle acquiert une odeur éthérée, et n'est plus aussi acide qu'au moment du mélange. Cette observation est essentielle lorsqu'on veut l'employer intérieurement, et à l'extérieur par rapport aux doses de ce médicament.
alkoolisé (eau de Rabel) . . .	
Conformément à la pharmacopée de Paris.	

Acide nitrique
alkoolisé (es-
prit de nitre
dulcifié). . .

{ Au lieu de faire un mélange d'acide
nitrique et d'alkool, comme le veut le
Codex, on doit distiller ce composé
avec les précautions indiquées dans
les ouvrages de chimie, à moins qu'on
ait quelques raisons pour conserver à
cette liqueur un certain degré d'aci-
dité. Cette liqueur distillée à la ma-
nière de l'éther n'est plus acide; elle
est connue alors sous le nom de li-
queur anodine nitreuse.

Éther acétique.

Prenez parties égales d'acide acétique concentré et d'alkool à 35 degrés; introduisez les deux substances dans une cornue garnie d'une alonge et d'un ballon à trois tubulures, dont l'une inférieure plonge dans un flacon; à l'autre tubulure adaptez un ballon et l'appareil de *Woulf*.

L'appareil parfaitement luté, distillez la moitié du mélange; cohobez la liqueur jusqu'à six et même huit fois, vous obtiendrez un éther très-suave, immiscible à l'eau, et ne contenant pas un atome d'acide.

Nota. A la dernière distillation, il faut fractionner les produits, et donner un feu très-modéré.